

et vous mangerez avec les amertumes les azy-
mes de la sincérité et de la vérité. C'est parce
que Paul mangeait ces pains sans levain, que
l'amertume s'attachait à sa vie, comme il nous
l'apprend lui-même : « Je suis devenu votre
ennemi pour vous avoir dit la vérité. » *Galat.*
xiv, 16. Il se nourrissait d'amertumes « dans la
douleur, dans le travail, dans les veilles fré-
quentes, dans la faim et dans la soif, » *II Co-
rinth.* xi, 27, en outre de toutes les autres
épreuves qu'il soutenait pour le salut du monde
entier et qui faisaient que ce héros de la vérité
mangeait les azymes avec les amertumes. Les
termes de la Loi sont ceux-ci : « Mangez les
azymes avec des mets amers et soyez-en rem-
plis, » comme il est dit ailleurs de certains :
« Mangez et remplissez-vous. » Or, le Prophète
ne dit pas : Je me suis nourri d'amertume ;
il dit : « Je suis rempli d'amertume, » c'est-à-
dire le poids des persécutions du monde s'est
tellement appesanti sur moi que j'ai été rempli
d'amertume.

« Pourquoi ceux qui m'attristent sont-ils af-
fermis contre moi ? » Jérémie eut beaucoup à
souffrir de la part de ceux qui refusaient d'en-
tendre la vérité, et qui étaient les plus forts en
ce monde, parce que le royaume de Dieu n'est
pas de ce monde, mais d'une autre région des
vivants, comme l'enseigne le Sauveur : « Si
mon royaume était de ce monde, mes ministres
empêcheraient que je sois livré aux Juifs. »

est ut talis ratio reddatur, quæ doceat sic eas cele-
brandas, quomodo azyma comedantur. Habeto sin-
ceritatem et veritatem, et amaritudines te sequentur,
et manducabis azyma cum sinceritate et veritate.
Quia Paulus istiusmodi azyma comedebat, sequentur
eum amaritudo dicentem : « Inimicus vobis factus
sum vera dicens. » *Galat.* iv, 16. Manducabat amari-
tudines « in dolore, in labore, in vigiliis frequenter,
in fame et siti, » *II Cor.* xi, 27, extra cetera que pro
totius mundi salute pandebat, et quæ eum faciebant
presidem veritatis azyma cum amaritudinibus man-
ducare. Et Lex quidem hæc dicit : « Azyma cum
amaritudinibus comedite et implemini, » sicut et alio
loco dicitur de quibusdam : « Manducate et implete
vos. » Propheta vero non ait : Amaritudinem comedi ;
sed : « Amaritudine repletus sum, » hoc est, in me
tantum sæculi persecutionum pondus incubuit [al.
incumbat], ut plenus amaritudinis fierem.

« Quare qui me contristant, confortantur in me ?
Multa passus est Jeremias ab his qui veritatem audire
nolebant, et erant illo in hoc sæculo fortiores, quoniam
non est regnum Dei de sæculo isto, sed de alia
quadam viventium regione, ut Salvator ait : « Si esset
de hoc mundo regnum meum, ministri mei labora-

Joan. xviii, 36. Ses adversaires sont donc affer-
mis contre lui en ce monde. Comme preuve
que le juste est plus faible que ceux qui le per-
sècutent, songez aux souffrances des martyrs :
le juge, rassasié de tout, est assis sur un haut
tribunal et savoure pour ainsi dire les sentences
qu'il prononce avec les délices dont il est en-
touré ; le chrétien, cette demeure du Christ,
est jugé plein d'amertume et soumis jusqu'à la
mort à ses ennemis, coalisés contre lui. « Ma
plaie est désespérée. » Ceux qui ont la force
contre moi me couvrent de blessures, et ma
plaie est désespérée. Qui on applique cette pro-
phétie à la croix de Jésus, ou aux justes, ou
spécialement à Jérémie, on ne sera pas en con-
tradiction avec le sens. « Ma plaie est désespé-
rée, d'où me viendra la guérison ? » Le Sauveur
lui-même peut dire : « D'où me viendra la gué-
rison ? » pour annoncer sa résurrection après les
blessures des clous ; le juste parle de la guérison
recouvrée après les souffrances. « Elle est —
c'est-à-dire la plaie — à mon égard comme
une eau trompeuse, à laquelle on ne peut se
fier. » *Jérém.* xv, 18, 19. C'est-à-dire, ma plaie
ne doit pas demeurer sur moi, elle est passa-
gère.

« C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur :
Si vous vous tournez vers moi, je vous réta-
blirai. » Le Seigneur parle ainsi à ceux dont il
veut le retour au salut. Il semble y avoir quelque
sens mystérieux en ces mots : « Je vous réta-

rent ut non traderer Judæis. » *Joan.* xviii, 36. Con-
fortantur ergo adversus eum in sæculo isto. Et quod
justas debiliorem sita persequentibus se, videt martyrum
passiones. Index in altis tribunalibus sedet ad iudicium,
et ad delicias sententias promens ; Christianus in quo
Christus habitat, iudicatur plenus amaritudine, et ad
mortem usque subjectus, confortatis inimicis suis
adversum se. « Plaga mea firma est. » Qui confor-
tantur in me, vulnera inferunt mihi, et plaga mea
firma est. Sive de cruce Domini predicatum, sive de
justis, sive specialiter de Jeremia vulneris accipere,
non abhorrebit a sensu. « Plaga mea firma est, unde
sanabor ? » Et Salvator potest dicere : « Unde sana-
bor ? » resurrectionem suam post clavorum annun-
tians vulnera ; et iustus qui post plagas recipit sani-
tatem. « Facta est mihi » (subauditur plaga) « sicut
aqua mandax non habens fidem. » *Jerem.* xv, 18, 19.
Si quidem plaga mea non manet, sed super me transit.

« Ideo hæc dicit Dominus : Si conversus fueris,
restituam te. » Ad omnes hæc loquitur Deus, quos
reverti vult ad salutem. Videtur autem quiddam si-
gnificare mysterii in eo quod ait : « Restituam te ; »
nemo quippe restitui potest, nisi in eo locum unde
ante discesserat, ut puta si membrum corporis mei

blirai ; nul, en effet, ne peut être rétabli, si ce
n'est dans le lieu d'où il s'était éloigné d'abord,
comme, par exemple, lorsqu'un membre de
mon corps a été disjoint de l'ensemble, si un
médecin s'efforce de le rétablir à sa première
place. Lorsqu'un homme est séparé de sa patrie,
il est envoyé en exil, et plus tard, par l'indul-
gence de ceux qui peuvent délivrer les exilés,
il est rendu à la liberté, et il revient au lieu
d'où il avait été expulsé ; le soldat rejeté de
son grade est rétabli dans ce grade, s'il ob-
tient sa grâce. De même ici est-il dit au genre
humain, à nous tous hommes, qui nous étions
détournés de Dieu : Si vous vous retournez vers
moi, je vous rétablirai. La fin de la répromis-
sion est le rétablissement, comme nous l'en-
seignent les Actes des Apôtres : « Jusques au
temps du rétablissement de tous, que Dieu a
annoncé par la bouche de ses saints Prophètes, »
en Jésus-Christ, à qui appartient la gloire
et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi
soit-il.

HOMÉLIE XII.

Sur ces paroles de l'Écriture : « Voici que j'en-
voie beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, » etc.
Jérém. xvi, 16.

Dans l'Évangile selon saint Matthieu, nous
lisons que notre Sauveur vint sur les bords de
la mer de Galilée, où il vit Simon et André, son
frère, qui étaient leurs filets dans la mer, car
ils étaient pêcheurs, et l'Évangile ajoute : « Or,
Jésus les voyant, leur dit : suivez-moi, et je

fuerit a compage disjunctum, medicus illud in pris-
tinum locum restituere conatur. Si aliquis separatur
e patria, in exilium mittitur, et postea per indul-
gentiam eorum qui possunt exules solvere, redditur
libertati ; redit unde fuerat expulsus. Miles quoque
subjectus ex ordine suo, restituitur ordini, si acceperit
veniam. Ita et nunc dicitur ad mortale genus, id est
ad nos homines, qui a Deo fueramus aversi : Si con-
versus fueritis, restituam vos. Finis quippe repromis-
sionis restitutio est, ut in Actibus apostolorum legi-
mus : « Usque ad tempora restitutionis omnium
quo locutus est Deus per os sanctorum prophetarum
suorum, » in Christo Jesu, cui est gloria et imperium
in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA DUODECIMA

De eo quod scriptum est : « Ecce ego mitto piscato-
res multos, dicit Dominus, » etc. *Jerem.* xvi, 16.

In Evangelio quod secundum Matthæum est, scri-
bitur Salvator noster venisse juxta mare Galilææ, et
ibi vidisse Simonem et Andream fratrem ejus mit-

ferai de vous des pêcheurs d'hommes. Aussitôt
ils quittèrent leurs filets et ils le suivirent ; »
Matth. iv, 19 ; et le Sauveur les fit de pêcheurs
de poissons devenir pêcheurs d'hommes. Le
Seigneur rencontra aussi deux autres frères,
Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, qui
étaient dans une barque avec leur père et qui
raccommodaient leurs filets. *Matth.* iv, 21. Après
les avoir pareillement appelés au ministère de
l'Évangile, il les changea en pêcheurs d'hommes.
Que l'on considère, d'après cette histoire, les
disciples du Sauveur comme ayant, outre la
grâce de la parole, la connaissance des Écri-
tures, par la raison, comme des filets
qu'ils peuvent habilement déployer en rond
au-dessus des âmes des hommes, et que l'on
examine ce don avec la souveraine raison de
la Foi, on verra comment le Sauveur, non-seule-
ment envoya alors, mais jusques à ce jour en-
voie encore des pêcheurs d'hommes, les établis-
sant pour délivrer les âmes de la mer, et les
retirer du sein des flots amers jusqu'à un air
plus libre. Lorsque les vrais poissons ont été
amenés hors des eaux par des filets, des rets
et des hameçons, ils meurent ; tandis que parmi
nous, lorsqu'une âme a été prise dans le filet
de la parole et retirée de la mer du siècle, elle
meurt sans doute, elle aussi, mais c'est au péché
et au monde, et afin que, se relevant en Jésus-
Christ, elle vive pour Dieu. Si l'on peut, pour
comprendre le sens que je m'efforce d'exposer,
se figurer des poissons qui, après avoir été ré-
tirés de la mer, prennent une vie nouvelle et se

tantes retia in mare. Erant quippe piscatores. Ibi que
additur : « Videns autem eos Jesus, dixit eis : Venite
post me, et faciam vos piscatores hominum. Et re-
linquentes sua retia secuti sunt eum. » *Matth.* iv, 19.
Et fecit eos Salvator de piscatoribus piscium, pesca-
tores hominum. Alios quoque duos fratres invenit
Dominus, Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem ejus,
in navicula cum patre Zebedæo reficientes retia
sua. *Matth.* iv, 21. Quos cum similiter ad Evangelii
ministerium provocasset, piscatores hominum red-
didit. Si quis ergo juxta hanc historiam consideret
discipulos Salvatoris, ut habeant non solum gratiam
sermonis, ita Scripturarum ratione contextam ut
retia, qua possint super humanas animas gyro arti-
ficis superfundi, et consideret hoc ipsum cum summa
ratione fidei, videbit quomodo non tunc tantum
Salvator, sed et usque ad presentem diem mittit
hominum piscatores, instituens eos animas liberare
de mari, et ex acerbissimis fluctibus ad aram pro-
ducere liberiorum. Verum illi pisces cum agenis,
retibus atque hamis extracti de aqua fuerint, mori-
untur. Apud nos vero cum aliquis fuerit sermonis

revêtent d'un autre corps, on saura de quoi nous peut servir cet exemple. Que nul ne blasphème, que personne ne médise méchamment, qu'on ne nous fasse pas un crime de l'avoir employé, quand il est amené par l'explication du texte.

Pour vous, lorsque vous aurez été retiré des flots de ce monde par les disciples du Seigneur, dépoiliez-vous des vices de la chair, changez les goûts de votre âme; ne soyez plus ce poisson qui vivait dans les ondes salées, et, délivré des profondeurs de l'âlime, convertissez-vous au bien, selon cet enseignement de l'Apôtre: « Pour nous, contemplant la gloire du Seigneur sans aucun voile sur la face, nous sommes transformés dans la même image de gloire en gloire, comme par l'esprit du Seigneur. » *II Corinth. III, 18.* Quand vous avez été délivré par les Apôtres et les disciples de Jésus des flots de la mer, ne retournez plus à l'âlime; que votre conversation soit sur les montagnes, afin que vous n'ayez plus besoin désormais de pêcheurs qui vous arrachent de nouveau aux flots, mais de ceux que l'Écriture appelle des chasseurs, qui vous poursuivront plus tard par les montagnes, les collines et les lieux élevés; que votre promenade, votre esprit, votre marche et vos arrêts soient là; oubliez la mer, oubliez les vallées et les profondeurs; venez aux montagnes, aux Prophètes; j'y cherche quelque indice

rete comprehensus, et eductus de mari sæculi, moritur quidem et ipse, sed peccato, sed mundo; ut consurgens Christo, vivat Deo. Si ergo possis, ad intelligendum sensum quem conatur exponere, animo inducere pisces de mari extractos aliam rursus vitam assumere et aliud corpus induere, tunc scies quo nobis profecerit exemplum. Nemo blasphemet, nemo male laceret, non vocetur crimem quod ab alterius abductum est intelligentia.

Et tu igitur cum de sæculi istius fluctibus per discipulos Domini fueris extractus, muta corporis vitam, muta sensum anime; non sis ille piscis qui in salis versabaris undis, sed de profundo gurgite erutus ad meliora convertere, secundum illud apostolicum: « Nos autem omnes, revelata facie, gloriam [al. claritatem] hinc et inde] Domini contemplant, in eandem imaginem transformamur de gloria in gloriam, quasi a Domini spiritu. » *II Cor. III, 18.* Et cum fueris ab apostolis ac discipulis Jesu marinis fluctibus liberatus, non querere profundum, sed in montibus sit conversatio tua; ut jam non habeas opus piscatoribus, qui te rursus de fluctibus extrahant, sed aliis quibusdam, quos venatores Scriptura nuncupat, qui te postea venentur de monte, de colle, de locis altioribus; ibi sit deambulatio tua, ibi mens, gressus et statio; obliviscere maris; obliviscere vallium ac profundo-

rum; que votre conversation soit en eux, afin que, lorsque le jour de la mort sera venu, Dieu envoie ses chasseurs, des pêcheurs d'une autre sorte qui sont établis pour l'assomption des âmes, et qu'ils vous prennent avec les autres saints sur la colline et la montagne, sur les lieux les plus élevés. Et remarquez que la voix sacrée du Prophète ne parle pas autrement: « Voici que j'envoie de nombreux pêcheurs, dit le Seigneur, et ils les pêcheront; et après cela, j'enverrai de nombreux chasseurs, afin qu'ils les capturent sur toute montagne et sur toute colline. » *Jérém. XVI, 16.* Si l'on veut être pris par ces chasseurs, on doit se garder de faire son séjour des vallées et des autres basses régions; on doit chercher les collines, chercher la montagne sur laquelle, après avoir vu le peuple, monta le Seigneur, où les disciples le suivirent, et où il ouvrit sa bouche pour les instruire en ces termes: « Heureux les pauvres d'esprit, parce le royaume des cieux leur appartient. » *Math. V, 3,* et les autres sept béatitudes.

Et qu'on ne croie pas qu'il soit permis à ces chasseurs de prendre les hommes d'ailleurs que du haut des montagnes et des collines, et ce qui suit, « du sein des cavernes creusées dans les pierres. » D'où puis-je tirer le sens des pierres? des cavernes creusées dans les pierres? J'arrive à l'Exode; j'y cherche quelque indice

rum; veni ad montes, prophetas; veni ad colles, justos [al. ibi]; in ipsis sit conversatio tua, ut cum dies mortis advenerit, mittantur venatores, alii quidam a piscatoribus, qui super assumptionem constituti sunt animarum, et te cum cæteris sanctis de colle et de monte, de altiori loco accipiant. Vide autem si non sacrata voce in eadem sententia propheta consentit dicens: « Ecce ego mitto piscatores multos, dicit Dominus, et piscabuntur eos; et post hæc mittam venatores multos, ut rapiant eos supra omnem montem et collem. » *Jérém. XVI, 16.* Si vis et tu ab his venatoribus capi, cave ne verseris in vallibus, ne in alia humilium regione consistas. Quare colles, quare montem, in quem viso populo, Dominus ascendit, et secuti sunt eum discipuli, ex quo aperti sunt eorum doculi eos, dicens: « Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum. » *Math. V, 3,* et reliquis septem beatitudines.

Næque vero putes licere his venatoribus, aliunde homines, nisi de montibus ac collibus capere, et quod sequitur, « de cavernis petrarum. » Unde possum [al. possumus] intelligere petras? unde cavernas petrarum? Venio ad Exodum; quero aliquam interpretationis occasionem, ibique invenio volentem Moysen videre Dominum, et Dominum eidem promittentem, atque dicentem: « Ecce pono te in ca-

d'interprétation, et j'y trouve cette parole du Seigneur à Moïse, qui voulait le voir: « Je vous mettrai dans l'ouverture de la pierre, et vous me verrez par derrière, mais vous ne pourrez voir mon visage. » *Exod. xxxii, 22.* Si l'on comprend quelle est la pierre dont il est question ici, et l'ouverture de la pierre où se tient Moïse pour voir Dieu par cette ouverture, étant placé lui-même dans la caverne de la pierre, on comprendra ce que sont les autres pierres et les autres ouvertures des pierres. Quelle est donc cette pierre? Notre-Seigneur Jésus-Christ; car les Israélites « buvaient de l'eau de la pierre spirituelle que lui suivait. » *I Corinth. X, 4,* et le psaume trente-neuf dit: « Il a affirmé mes pieds sur la pierre. » *Psal. xxxix, 3.* Qu'est-ce que l'ouverture de la pierre? Voyez Jésus Verbe, Dieu avec le Père, et vous verrez toute la pierre, tandis que la dispensation de l'incarnation, c'est l'ouverture de la pierre par où l'on voit Dieu par derrière autant que le permet la faiblesse du regard humain. Tel est bien le sens de ces mots: « Vous me verrez par derrière. » *Exod. xxxii, 22.* J'ai trouvé ce qu'est l'ouverture de la pierre unique, et je cherche ce que sont les autres pierres et les autres cavernes; j'arrive au chœur des Prophètes et des Apôtres, et des saints Anges au-dessus d'eux, et je dis que tous les imitateurs de Jésus-Christ sont des pierres, puisqu'il est pierre lui qui les a enseignés. Et comme Jésus-Christ a l'ouverture par où on voit Dieu par

derrière, ainsi chacun de nous se change soi-même en ouverture de la pierre, quand, par ses discours, il ouvre une voie pour comprendre Dieu. Veut-on une autre explication de la pierre et de l'ouverture de la pierre? on l'a dans la transmission de la loi par Moïse, de la prophétie par Isala, des paroles divines par Jérémie. Quand c'est un Ange qui transmet et qui me parle dans un homme, selon ce mot du Prophète: « L'Ange qui parlait en moi. » *Zach. II, 3,* c'est dans un Ange que je me tiens et par son ouverture que je vois Dieu angéliquement. Cet exemple m'amène nécessairement à expliquer comment une âme peut voir Dieu par l'ouverture d'un Ange. Il est écrit dans l'Exode: « L'Ange du Seigneur apparut à Moïse dans une flamme de feu qui sortait d'un buisson, et il voyait brûler le buisson sans qu'il se consumât. » *Exod. III, 2.* L'Écriture a commencé par dire: « L'Ange du Seigneur apparut, » et pourtant elle ne continue pas ainsi plus loin: Moi, l'Ange du Seigneur; mais on y lit: « Moi, le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. » *Exod. III, 6.* Dieu était donc là visible dans un Ange, et par l'ouverture de cet Ange, on le voyait par derrière.

Revenons aux chasseurs. Nous ne savons à quel moment Dieu les enverra. Gardons-nous donc de descendre de la montagne, d'abandonner les collines, de sortir des cavernes creusées dans la pierre. S'ils nous trouvaient dehors,

vena petre, et conspicias posteriora mea, faciem autem meam non videbis. » *Exod. xxxii, 22.* Si consideres quid [al. qui] ibi petra dicatur, et foramen petre, in quo Moyses super petram stans, et de petre caverna intuens, videat Deum per foramen petre, intelliges et cæteras petras, et petrarum foramina. Que igitur est petra? Dominus Jesus Christus: « Bibebant enim de spiritali sequente eos petra. » *I Cor. X, 4.* « Et super petram stavit pedes meos, » in tricesimo nono Psalmo dicitur. *Psal. xxxix, 3.* Quod est foramen petre? Vide Deum [al. eum] apud Deum patrem, Verbum Deum, videbis integram petram; vide dispensationem assumpti corporis, videbis foramen petre, per quod posteriora Dei juxta possibilitatem imbecillitatis sue humanus intuetur aspectus. Hoc enim est quod ait: « Videbis posteriora mea. » *Exod. xxxii, 22.* Inveni unam cavernam unius petre, quero alias petras, et alias cavernas; venio ad chorum prophetarum atque apostolorum, et transcendendum sanctorum angelorum, et dico quia omnes imitatores Christi petre scilicet, [al. sunt], ut petra est ille qui docuit. Et sicut iste habet foramen per quod videntur posteriora Dei, eodem modo unusquisque nostrum qui per sermones suos viam

pandit ad intelligendum Deum, facit et se [al. se fecit esse] foramen petre. Si autem aliter vis intelligere petram et petre foramen, vide per Moysen legem, per Isaiam prophetiam, per Jeremiam alia eloquia divina. Sin vero angelus fuerit et loquatur in homine, juxta illud propheticum: « Angelus qui loquebatur in me. » *Zach. II, 3,* asto in angelo, et per foramen ejus angelice vide Deum. Exemplum habeo necessarium, ut doceam quomodo possit aliquis in angelo consistens videre Deum. Scriptum est in Exodo: « Apparuit angelus Domini in flamma rubi Moysi, videbat Moyses quia ardebat rubus, et non comburebatur. » *Exod. III, 2.* Et non sicuti cooperat Scriptura in eo quod dixerat: « Apparuit angelus Domini, » sic et in reliquis subsecuta est, ut diceret: Ego angelus Domini; sed ait: « Ego Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob. » *Exod. III, 6.* Erat ergo ibi Deus in angelo visibilis, et per foramen ejus apparebant posteriora ejus.

Quia igitur necesse quo tempore mittantur venatores, cave ne aliquando de monte descendas, ne relinquant colles, ne de cavernis petrarum exas. Si enim foris fueris inventus, dicantur tibi ea que tu, qui foris sunt, merentur audire: « Stulte, hæc nocte

ils nous adresseraient ces paroles que méritent d'entendre ceux qui sont dehors : « Insensé, cette nuit on te redemandera ton âme, et les richesses que vous avez amassées, à qui appartiendront-elles ? » *Luc. xii, 20*. C'est ainsi qu'on nous parlera, si nous avons dit nous-mêmes : « Je détruirai ces greniers et j'en construirai de plus grands, et je dirai à mon âme : Mon âme, vous avez des biens amassés pour plusieurs années ; reposez-vous, mangez, buvez, soyez dans la joie. » Voyez-vous ce qu'il advient de celui qui descend des montagnes et des collines ? de celui qui s'établit hors de l'ouverture de la pierre ? comment il tombe dans l'erreur de croire que des choses qui ne sont rien sont des biens : « Je dirai à mon âme : Mon âme, vous avez beaucoup de biens en réserve ? » Il pense que le blé et les fruits de la terre en abondance sont des biens, ne sachant pas que les vrais biens ne naissent pas dans la terre maudite, mais dans les régions du ciel ; il a thésaurisé pour lui sur la terre, parce qu'il a cru que les trésors étaient dans la terre. Au contraire, à celui qui, ayant pris la croix, suit notre Seigneur Jésus, et amasse des trésors pour le ciel, Dieu ne dit pas : « Insensé, cette nuit on te redemandera ton âme ; » mais les chasseurs surviennent et cherchant les animaux des montagnes, des collines, des cavernes creusées dans la pierre, le recueilleront avec eux dans leur chasse sur les hauteurs et le porteront dans les royaumes plus élevés de la béatitude.

animam tuam repetent a te ; quæ autem parasti ejus erunt ? » *Luc. xii, 20*. Dicentur autem tibi ista, si dixeris : « Destruam apothecas, et majores adificabo, et dicam animæ meæ : Anima, habes bona reposita in annis multis ; requiesce, comedere, bibere, letare. » Animadvertis de montibus et collibus descendentes ? animadvertis consistentem extra petreæ foramen ? quomodo erret et ea putet bona esse quæ nulla sunt, dicens : « Dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona reposita ? » frumentum et ubertatem [al. utilitatem] terrenorum fructuum esse arbitratur esse bona, nesciens quia vera bona non nascuntur in maledicta terra, sed in celestibus regionibus ; thesaurizavit sibi in terra, quia in terra esse thesaurus arbitratus est. Si quis autem, subleata cruce, sequitur Dominum Jesum, et thesaurizat sibi in celo, non dicitur ei : « Stulte, hac nocte animam tuam repetent a te ; » sed venientes venatores, et querentes animalia de montibus, de collibus, de cavernis petrarum, etiam illum cum eis pariter accipient de venatione sublimi, et ad sublimiora beatitudinis regna portabunt.

« Qui oculi mei super omnes vias eorum. » *Jerem.*

« Parce que mes yeux se reposent sur toutes leurs voies. » *Jerem. xvi, 17*. C'est sur toutes les voies de ces âmes, qui ont leur conversation sur les montagnes, qui marchent sur les collines, qui habitent dans les cavernes des pierres, que Dieu a les yeux attachés. « Ils ne se sont point cachés à ma face. » Ceux qui sont saints ne se cachent pas à la face de Dieu, tandis que les méchants évitent son regard. Adam, après qu'il eut violé le commandement céleste, « entendit la voix du Seigneur Dieu qui marchait dans le paradis après midi, et il se cacha. » *Gen. iii, 8*. Le saint n'agit pas ainsi ; la bonne conscience qu'il a de ses actes lui donne confiance en Dieu ; car « si la conscience ne nous reprend pas, nous avons confiance en Dieu, et tout ce que nous lui demanderons, il nous l'accordera. » *Joan. iii, 21*. Bien qu'Adam fut pécheur, son esprit n'était pas tombé jusqu'au fond de l'abîme du mal, et c'est pour cela qu'il voulait se cacher au regard de Dieu. Mais lorsque le plus impie des hommes, le fratricide Caïn, eut commis son crime, que fit-il ? « Il sortit de devant la face de Dieu et il habita la terre de Naid. » *Genès. xii, 16*. Si l'on établit un parallèle entre les maux, il vaut mieux se cacher à la face de Dieu que de le fuir. Dans l'un, la blessure profonde de la conscience le pousse à chercher les ténèbres et les lieux cachés, ne lui permettant pas de lever les yeux au ciel ; dans l'autre, la révolte née du désespoir lui fait désertier Dieu. « Ils ne se sont pas cachés à ma

xvi, 17. Super omnes vias istiusmodi hominum qui in montibus conversantur, in collibus ambulat, in cavernis habitant petrarum, habet oculos Deus. « Non se absconderunt a facie mea. » Qui sancti sunt, non se abscondunt a facie Dei ; qui autem injusti, absconduntur a facie ejus. Adam post transgressionem celestis mandati « audivit vocem Domini Dei deambulantis in paradiso post meridiem, et abscondit se. » *Gen. iii, 8*. Sanctus hoc non facit, sed conscientia actuum suorum habet fiduciam ad al. apud] Deum : « Si enim conscientia non reprehenderit, fiduciam habemus ad Deum, et quodcumque petierimus, accipiemus ab eo. » *Joan. iii, 21*. Verum Adam, quamvis peccaverit, tamen non usque [al. usquequaque] ad perfectam malitiam mens ejus corruit [al. corruerat], et ideo absconso [al. abscondit] est a facie Dei. Cum autem peccavit impiissimus fratricida, animadvertit qui fecerit : « Egressus est a facie Dei, et habitavit in terra Naid. » *Gen. lxi, 16*. Si ad malorum comparationem venias, melius est abscondi a facie Dei, quam fugere eum. In alio quippe conscientia vulnus inflicium [al. infamum] tenebras et secreta perquirens, levare oculos non

face, et leurs iniquités n'ont pas été cachées à mes yeux. » Sur quelles injustices les justes ne se sont-ils donc pas cachés au regard de Dieu ? En un temps ils furent dans les péchés, quand ils étaient dans la mer d'où les pécheurs les ont retirés. Afin qu'ils ne croient pas qu'ils sont arrivés sur la montagne par leur propre mérite, quand ils y sont venus par la miséricorde de Dieu, la parole divine leur rappelle leur péché ancien, et elle nous rappelle le nôtre en eux ; voilà pourquoi, après l'éloge, elle laisse tomber cette note triste : « Leurs iniquités n'ont point été cachées à mes yeux. »

Ce qui suit nous offre des difficultés d'interprétation : soit que nous le rattachions à ce qui précède, soit que nous le considérons indépendamment de ce qui a été expliqué des chasseurs et des pécheurs, nous n'y voyons pas moins à craindre la rétribution des supplices, et l'embaras que nous y trouvons n'est pas petit. « Je leur rendrai premièrement au double ce que méritent leur iniquité et leurs péchés, parce qu'ils ont souillé ma terre par l'horrible pourriture de leurs idoles, et qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations. » *Jerem. xvi, 18*. Certains, ne comprenant pas ce qui est écrit, ont ôté le mot « premièrement, » que les Septante ont effacé, comme bien d'autres, selon leur caprice habituel. Dieu jugera. Pour nous,

patitur ad cælum. In alio autem ex desperatione nata contumacia negligit Dominum. « Non se absconderunt » ergo « a facie mea, neque abscondita [al. absconderant] sunt iniquitates eorum contra oculos meos. » Justi super quas injustitias non se absconderunt a facie Dei ? Aliquando fuerunt in peccatis, quando erant in mari, ex quo a piscatoribus extracti sunt. Ne itaque suspiciantur, quia non ex misericordia Dei, sed ex proprio merito de profundo ad montes venerint, commones [al. communes] illos sermo divinus, et in illis nos delicti prioris, et idcirco post prospera atque felicia, tristia inferens [al. inferit] dicit : « Neque abscondite sunt iniquitates eorum contra oculos meos. »

Que sequuntur difficultatem nobis interpretationis objicit : sive enim intelligamus ea coherere superioribus, nihilominus de retribuendis suppliciis pertimescimus ; sive videtur non herere cum superioribus, que de piscatoribus et venatoribus diximus, et sic non modicum nobis scrupulum generant. « Et retribuam illis primum duplices injustitias eorum, et peccata ipsorum in quibus contaminaverunt terram meam, in morticinis abominacionum suarum, et iniquitatibus suis, quibus impleverunt hereditatem meam. » *Jerem. xvi, 18*. Quod ait, « primum, » sive non intelligentes, quidam quod scriptum est, abstulerunt : sive Septuaginta interpretes, sicut et

conferant ce lieu avec les autres éditions, nous l'avons trouvé ainsi conçu : « Je leur rendrai premièrement au double leurs injustices ; pour montrer que, bien que par la suite ils soient devenus dignes de la béatitude après de Dieu, néanmoins, puisqu'ils pèchèrent autrefois et qu'ils n'étaient pas exempts des vices humains, il faut qu'ils soient d'abord rétribués de leurs délits. Si cette raison ne vaut pas, voyons qui ne reçoit pas le prix de ses péchés ? Assurément, celui qui, après avoir embrassé la foi et reçu le baptême, a entendu cette parole de la bouche du Seigneur : « Vos péchés vous sont remis, » *Matth. ix, 2 ; Joan. viii, 11*, et qui plus tard n'a plus péché. Mais si, après le baptême et le pardon de vos fautes, nous sommes de nouveau retournés à notre vomissement et que notre intelligence imparfaite ne se maintenant pas sur les traces des Apôtres, ou nous ayons commis quelque injustice, ou laissé quelque tache se mêler à notre justice, examinons ce qu'il en résultera pour nous : au sortir de cette vie, si nous avons eu des vices et des vertus, recevrons-nous la récompense de celles-ci, tandis qu'il nous sera fait remise de nos fautes volontaires ? ou bien serons-nous punis pour nos fautes sans recevoir la récompense de nos vertus ? Ni l'une ni l'autre de ces deux suppositions n'est vraie ; mais nous serons châtiés

cætera, secundum dispensationem suam auferre voluerunt Deus viderit. Nos istum locum cum cæteris editionibus conferentes invenimus positum : « Et retribuam illis primum duplices injustitias eorum ; » ut ostendatur quia etsi ex posterioribus factis digni effecti sunt beatitudine Dei, attamen, quia aliquando peccaverunt et humanis vitis non carebant, primum oportet eos recipere sua delicta. Et videtur si non vera sit ratio, quia peccata non recipit ? nempe ille qui post credulitatem et baptismum audivit Dominum dicentem : « Dimissa sunt tibi peccata, » *Matth. ix, 2*. *Joan. viii, 11*, nec ultra peccaverit [al. peccaverit]. Si autem post lavacrum et veniam delictorum rursus ad pristinas sordes fuerimus reversi, et adhuc imperfecto sensu ab apostolorum vestigiis recedentes, aut injusta gesserimus aliqua, aut certe in ipsa justitia sint aliqua mista [al. nata] peccata, quod nobis fiat considerandum : utrumne egredientes de præsentis sæculo, si habuerimus vitam vel virtutes, recipiamus pro virtutibus præmia, et dimittentur nobis ea que videntes peccavimus ? an plectentur pro delictis, neque recipiamus præmia pro virtutibus ? Sed neutrum horum verum est, quia et pro peccatis torquēmur, et pro justitia recipimus præmia que mereamur. Si enim post fundamentum Jesu Christi, non solum in tuo corde arum, et argenteum, et lapidem pretiosum ; si tamen habes aliquid auri vel

pour nos péchés, et nous recevrons la récompense que notre justice mérite. Si après avoir reçu le fondement de Jésus-Christ, vous élevez sur lui dans votre cœur, non-seulement l'or, l'argent et la pierre précieuse, — pourvu toutefois que vous ayez quelque or et quelque argent, — mais encore le bois, l'herbe et la paille, que voulez-vous qu'il vous soit fait, après que l'âme sera séparée du corps ? Entrez-vous dans la cité sainte avec votre bois, votre herbe et votre paille, ce qui serait profaner le royaume de Dieu ? ou bien, à cause de ce bois, de cette herbe et de cette paille, demeurerez-vous dehors, et ne recevrez-vous aucun prix de votre or, de votre argent et de votre pierre précieuse ? Ni l'un ni l'autre n'est juste. Que conclure donc, si ce n'est que le feu doit premièrement consumer le bois, l'herbe et la paille ? Et, en effet, notre Dieu, ceux qui peuvent entendre les choses divines le savent, est un feu qui consume. Quand le prophète a dit : « Notre Dieu est un feu qui consume, » *Deut. iv, 24 ; Hebr. xii, 29*, il n'a pas ajouté ce qu'il consume, nous laissant ce soin à nous-mêmes, tant la chose est manifeste. Ce n'est pas ce qui garde l'image et la ressemblance de Dieu, ses propres créatures, que ce feu consume ; il consume le bois, l'herbe et la paille édifiés sur le bon fondement.

Ce passage est des plus difficiles et ne se peut interpréter qu'au prix d'un grand travail, pour que ce qui suit soit d'accord avec ce qui précède. Nous lisons des répromissions, et soudain c'est ce qu'il y a de plus triste qui nous est

argenti) superedificaveris; verum et ligna, fenum, et stipulam, quid tibi vis fieri cum anima sejuncta [al. *seivata*] fuerit a corpore? utrum nam ingredi in sancta cum lignis tuis, cum feno et stipula, ut [al. *et*] polluis regnum Dei? an propter lignum, fenum, et stipulam foris residere et pro auro, argento, et lapide pretioso nihil mercedis accipere? Sed neque hoc æquum est. Quid igitur sequitur, nisi ut primum propter ligna ignis tibi detur, qui consumat lignum, fenum, vel stipulam? Deus quippe noster apud eos qui possunt intelligere divina, ignis dicitur esse consumens. Et cum dicit propheta: « Deus noster ignis consumens est, » *Deut. iv, 24 ; Hebr. xii, 29*, non apposuit quid consumat, tibi derelinquens de manifestioribus intellectum. Neque enim id quod ad imaginem et similitudinem suam permanet, ignis iste consumit, non proprias creaturas, sed superedificata ligna, fenum, stipulam.

Locus est difficilis et ad interpretandum nimis sudoris egens, ut cum primis secunda consentiant. Repromissiones legimus, et post prospera repente tristitia predicantur: « Et retribuam, » inquit, « illis primum

annoncé: « Je leur rendrai premièrement au double ce que méritent leurs injustices. » L'opposition du mot « premièrement » est indispensable: Nous devons souffrir premièrement les tourments que méritent nos injustices, et ensuite nous serons couronnés à cause de notre justice. Et, en effet, les vertus ne peuvent être récompensées d'abord, et les péchés punis ensuite, de telle sorte que les premières ayant cessé, les seconds subsistent éternellement; nous expierons d'abord le mal fait, pour recevoir ensuite la récompense de nos bonnes œuvres, afin que les vices ayant été effacés, les vertus aient une durée éternelle. Fouillez tout le trésor des Ecritures, et vous trouverez toujours que Dieu menace d'abord de ce qui est triste, pour parler en dernier lieu de ce qui doit causer la joie de ceux qui l'écoutent. Il donne la mort et il rend la vie, il fait la blessure et il la ferme, il porte la douleur et il l'ôte, sa main frappe et sa main guérit. *Deut. xxxii, 39*. Sur tout cela, que celui qui est juste, considérant ce qui est dit avec une pieuse attention, gémissé et s'écrie: « Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle, ou qui reposera sur votre sainte montagne? celui qui vit sans tache et qui pratique la justice, qui parle selon la vérité qui est dans son cœur, qui n'a point usé de tromperie dans ses paroles, qui n'a point fait de mal à son prochain, et qui n'a point écouté les calomnies contre ses frères. » *Psal. xiv, 1-3*. Nous aussi, ne faisons pas opprobre à ceux qui reviennent de leurs péchés à la pénitence, l'Écri-

duplices injustitias eorum. » Necessario appositum est, « primum; » primum quippe propter injustitias tormenta perpetimur, deinde propter justitiam coronamur. Neque enim contrario ante tribuenda sunt justa, et sic reddenda peccata, ut cessantibus bonis villa æterna permaneat; sed ante recipiendus mala, et deinde bona, ut, sublatis vitis, virtutes permanent in æternam. Observa omnem thesaurum Scripturarum, et invenies semper Deum ea primum comminatum que tristia sunt, et ea deinceps inferentem que lætitia prebeant auditibus. Occidit et vivificat, percussit et sanat, ipse dolorem facit et rursum restituit, percussit et manus ejus sanaverunt. *Deut. xxxii, 39*. Super his ergo, qui justus est, intellectus pio considerans que dicuntur, ingeniscat, et dicit: « Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? Qui ingreditur, inquit, sine macula, et operatur justitiam, qui loquitur veritatem in corde suo, qui non egit dolum in lingua sua, nec fecit proximo suo malum, et opprobrium non accepit adversus proximos suos. » *Psal. xv, 1-3*. Nos etiam non his opprobriis qui

ture disant: « Ne faites point de reproche à un homme de ce qu'il se retire du péché. » *Ecl. viii, 6*. « Il n'a point écouté les calomnies contre ses frères; le méchant paraît à ses yeux comme un néant, mais il honore ceux qui craignent le Seigneur. » *Psal. xiv, 3, 4*. Tous donc, tant que nous sommes, qui avons en nous un aliment pour ce feu, nous recevrons d'abord ce que nos fautes ont mérité.

Mais on me demandera d'expliquer aussi ce qui suit: « Au double leurs injustices. » Je reçois, dira-t-on, ce qui m'est dû pour mes péchés, pour l'accomplissement de cette maxime de l'Apôtre: « Si l'ouvrage de quelqu'un est brulé, il en souffrira la perte; il ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme en passant par le feu; » *1 Corinth. iii, 15*; mais pourquoi recevrai-je en double la punition de ces péchés? La réponse est celle-ci: c'est que « le serviteur qui connaît la volonté de son maître et qui ne la fait pas, sera battu rudement; » *Luc. xii, 47*; car il est juste que ceux qui sont d'entre les infidèles reçoivent simplement le châtement de leurs péchés, tandis que nous le recevons au double, selon l'enseignement de l'Apôtre: « Si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés; mais il ne reste qu'une attente effroyable du jugement et l'ardeur d'un feu jaloux qui doit dévorer les ennemis de Dieu. » *Hebr. x, 26, 27*. La prophé-

tie vient d'annoncer que ceux qui ont été retirés du fond de la mer et établis sur les montagnes par les pêcheurs et les chasseurs, recevront premièrement au double ce qu'ont mérité leurs péchés; la prophétie parle ensuite de la vocation des Gentils, non de ceux qui n'ont pas encore connu Jésus-Christ, mais de ceux qui ont été déjà appelés, afin qu'ils sachent rendre grâce pour ce bienfait, et que, fixés dans l'Eglise, ils louent et adorent le nom de Dieu.

« Seigneur, qui êtes ma force, mon appui et mon refuge au jour de l'affliction, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, et elles diront: Il est vrai que nos pères n'ont possédé que le mensonge et qu'un néant qui leur a été inutile. » *Jérém. xvi, 19*. Comment les nations sont-elles venues des extrémités de la terre au Seigneur, et ont-elles dit: « Il est vrai que nos pères n'ont possédé que le mensonge et qu'un néant qui leur a été inutile? Qui sont-ils ceux qui viennent des extrémités? Les uns sont les premiers de la terre, les autres les derniers. Qui sont les premiers? Les sages du siècle, les nobles, les riches, les grands. Qui sont les derniers? Dieu a choisi les plus faibles selon le monde pour confondre les puissants, et ce qui n'était rien pour détruire ce qu'il y avait de plus grand. « Les nations viendront des extrémités de la terre; c'est-à-dire d'entre tous ceux qui sont les derniers sur la terre, d'entre les plus vils et les plus méprisables. » Et elles,

a peccatis ad penitentiam convertuntur, Scriptura dicitur: Ne improperes viro convertenti a peccatis. » *Ecl. viii, 6*. « Opprobrium non accepit adversus proximos suos; » ad nihilum ductus est in conspectu ejus malignus, timens autem Dominum magnificat. » *Psal. xiv, 3, 4*. Omnes igitur quicumque materiam illius ignis habemus in nobis, primum recipiemus nostra delicta.

Sed dicit mihi aliquis de audientibus: Expone et id quod sequitur: « Duplices injustitias eorum. » Eto quippe, respicio mea [al. *recipere me*] peccata, ut complectar id quod ab Apostolo dictum est: « Si cuius opus esset, sic tamen quasi per ignem; » *1 Cor. iii, 15*; cur vero duplicia recipio peccata? Cui respondendum est, quia « servus qui scit voluntatem domini sui, et non facit eam, plagis vapulabit multis; » *Luc. xii, 47*; diuina simplicitas est eos qui de gentibus [al. *gentes*] sunt, simplicia recipere peccata, et nos duplicia, dicitur Apostolo: « Voluntarie peccantibus nobis post cognitionem veritatis jam ultra non remanet post cogitatio hostia; horribilis autem quæritur expectatio iudicii ignis, zelus comedere habens adversarios. » *Hebr. x, 26, 27*. Prophetatum est de

his qui a piscatoribus et venatoribus de profundo in montibus sunt abstracti, quomodo recipiant primum duplicia peccata sua. Posthæc de vocatione gentium prophetatum est, non eorum qui necdum cognoverunt Christum, sed qui jam vocati sunt, ut sciant laudes referre pro gratia, et in Ecclesia consistentes, confiteantur et adorent nomen ejus.

« Domine, fortitudo mea, et adiutorium [al. *robur*] et refugium meum in die malorum, ad te gentes venient ab extremo terre, et dicent: Quoniam falsa possederunt patres nostri simulacra, nec est in illis utilitas. » *Jérém. xvi, 19*. Quomodo ab extremo terra venerunt gentes ad Dominum, et dixerunt: « Quoniam falsa possederunt patres nostri simulacra, nec est in illis utilitas? Quinam isti qui veniunt ab extremis? Sunt alii primi terre, sunt alii novissimi. Qui sunt primi? Sapientes sæculi, nobiles, divites, optimates. Qui sunt extremi? Stulti modice elegit Deus ut confundat fortia, et ea que non erant, ut destruat que sunt. Et venient Gentes ab extremo terre; » quasi dixerit: de his omnibus qui sunt novissimi super terram, de fatuis, de ignobilibus, de abjectis. « Et dicent: Quoniam falsa possederunt patres nostri simulacra, nec est illis utilitas; » non

diront : Nos pères n'ont possédé que le mensonge et qu'un néant qui leur a été inutile ; non qu'il y ait des idoles vraies dont on distinguerait ici celles qui sont fausses, mais elles sont toutes essentiellement fausses, et il n'y a en elles aucune utilité. Si l'homme se façonne des dieux, ce ne sont point des dieux. Ce ne sont pas seulement des simulacres matériels que les hommes se donnent pour dieux, ils en imaginent aussi d'après leur cœur ; ceux qui se représentent un autre créateur hors du Dieu de toutes choses, un autre Esprit saint, un autre Christ, d'autres siècles hors de ceux que nous voyons, ces hommes se sont fait des dieux et ils adorent les ouvrages de leurs mains. Tous les philosophes qui ont enfanté des dogmes divers, tous les hérétiques qui ont poussé de malheureux hommes à des croyances sur Dieu contraires à la vraie foi, se sont fait des idoles ; ils ont pris pour Dieu le rêve flatter de leur imagination, et ils se sont retournés pour adorer l'ouvrage de leurs mains, croyant à la vérité de ce qu'ils avaient imaginé. La parole divine réprimande donc ici à la fois tous ceux qui se font des dieux d'une matière visible ou de dogmes faux : « Les dieux qu'un homme peut se faire ne sont certainement pas des dieux. C'est pourquoi je vais en ce temps-là leur faire connaître l'œuvre de mes mains, je vais leur montrer ma puissance. » *Jérém.* xvi, 20. En quel temps, si ce n'est en celui où notre Sau-

veur prit un corps humain ? « Et ils sauront que je suis le Seigneur. »

Vient ensuite une autre prophétie — je ne sais pourquoi j'en trouve une version conforme au texte hébreu dans les autres éditions, tandis que je ne la trouve pas dans les Septante — qui est pleine d'enseignements nécessaires et si utiles, qu'ils pourront rappeler de ses vices le lecteur qui leur donnera son attention. Voici le texte : « Le péché de Juda est écrit avec un poinçon de fer, avec un ongle de diamant ; il est gravé sur la poitrine de leur cœur. » *Jérém.* xvii, 1. Comme il est difficile à tout homme de faire l'aveu de sa méchanceté, les Juifs, qui ont falsifié quelques exemplaires, ont, en cet endroit, remplacé « le péché de Juda » par « leur péché. » Mais si l'on entend au figuré — comme nous l'avons indiqué souvent — que Jésus-Christ est appelé Juda, peut-être le péché de Juda est-il notre péché à nous, qui croyons en Jésus-Christ de la tribu de Juda, comme issu de sa race selon la chair. D'autre part, si l'on pensait que ce dans un sens plus caché, ces paroles : « Le péché de Juda est écrit avec un poinçon de fer, avec un ongle de diamant, et il est gravé sur le devant de leur cœur, » ont trait au traître Judas, le mot leur répugnerait à cette interprétation. Par conséquent, comme nous l'avons déjà dit, c'est à nous pécheurs que s'applique ce texte, à nous dont les péchés ne sont pas écrits quelque part au dehors, mais sont tracés

quia vera sint idola, ad quorum distinctionem non falsa dicantur, sed idola quæ falsa sunt per naturam, nulla est in eis utilitas. Si faciet sibi homo deos, et isti non sunt dii. Non solum de corporeis simulacris faciunt sibi homines deos, sed et de corde confingunt; qui enim possunt simulare alium creatorem extra universitatis Deum, alium Spiritum sanctum, alium Christum, alia sæcula extra hæc que cernimus, hi homines fecerunt sibi deos, et adoraverunt opera manuum suarum. Omnes philosophi qui varia dogmata proderunt, omnes heretici qui auctores ad aliter credendum de Deo miseris mortalibus extiterunt, fecerunt sibi idola, et animi [al. anime] voluptatem putaverunt Deum et conversi adoraverunt opus manuum suarum, putantes vera esse que fingunt. Omnes igitur tam de visibili materia, quam de falsis dogmatibus fingentes sibi deos, corripit nunc sermo divinus dicens : « Si faciet sibi homo deos, et isti non sunt dii; propterea manifestabo illis in tempore isto opus manuum mearum, ostendam illis virtutem meam; » *Jerem.* xvi, 20; in quo tempore, nisi in isto, quo Salvator noster assumpsit corpus humanum? « Et scient quia ego sum Dominus. »

Deinde alia sequitur prophetia (quam nescio quare apud Septuaginta non invenientes, in certis editionibus que cum Hebræo consentiunt sermo reperimus), que plena est necessariis rebus et tam utilis, ut possit, si animus fuerit attentus, a vitis revocare lectorem. Sic autem sequitur : « Peccatum Juda conscriptum est stylo ferreo, in ungue adamantino, sculptum super pectus cordis eorum. » *Jerem.* xvii, 1. Quoniam difficile est aliquem se malum confiteri, ideo Judei qui exemplaria nonnulla falsarunt, etiam in hoc loco pro peccato Judas, peccatum eorum » posuerunt. Sed si figuratè consideres (ut sæpe ostendimus) Judam Christum inuocari, forsitan peccatum Juda peccatum nostrum est, qui credimus in Christum de tribu Juda, et ex ejus secundum carnem stirpe nascentem. Si autem volueris sacratius intelligere de proditori Juda dictum : « Peccatum Juda scriptum est in stylo ferreo, in ungue adamantino, sculptum super pectus cordis eorum, » repugnabit tibi quod sequitur : « Eorum. » Igitur (ut supra diximus) super nos qui peccamus ista conveniunt, quorum peccata non forissecus alicubi conscribuntur, sed in cordis conscientia, stylo exarata ferreo, sculpta ungue adamantino.

avec un poinçon de fer, gravés avec un ongle de diamant dans la conscience de notre cœur. Pour ce qui est de ce que nos péchés sont écrits sur la poitrine de notre cœur, il faut en chercher l'explication dans ce qui suit. Avant que j'aie commis le péché, il n'y a dans mon cœur aucune image du péché ; mais lorsque la conscience a reçu l'image du péché, je connais sa forme, et le tableau de ma faute offre sans cesse sa peinture aux yeux de mon cœur.

Si mon péché était écrit avec de l'encre, je l'effacerais peut-être ; mais il est tracé avec un poinçon de fer et avec un ongle de diamant, il est gravé sur la poitrine de mon cœur, pour qu'il compare avec moi devant le tribunal, et que cette prophétie de Jésus-Christ s'accomplisse : « Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être exposé à tous les regards. » *Math.* x, 26. La conscience que cache ma poitrine sera mise à nu, et le cœur étant ouvert, on verra les lettres des péchés, qui sont gravées avec un poinçon de fer, avec un ongle de diamant. C'est ainsi que toute la multitude des spectateurs lira sur mon cœur le tableau fidèle de mes péchés ; car « il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert ; » elle verra « la diversité des pensées qui m'accusent ou qui me défendent. » *Rom.* ii, 15. C'est pourquoi ne jugez point avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qu'il porte la lumière dans les ténèbres les plus profondes,

et qu'il découvre les plus secrètes pensées des cœurs. » *1 Corinth.* iv, 5. A qui les découvrirait-il ? ce n'est assurément pas à lui-même, qui connaît toutes choses avant qu'elles arrivent ; c'est à ceux qui viendront avec lui, et, à cause de la pureté de leur âme et de leur corps, seront jugés dignes de suivre l'Agneau, qu'il montrera les péchés gravés sur le cœur du pécheur, afin que les justes ressuscitent pour la gloire et les pécheurs pour l'opprobre et la confusion éternelle. Puisse Dieu nous en délivrer, en nous accordant de ressusciter avec Jésus-Christ, à qui la gloire et l'empire appartiennent dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XIII.

Sur ces paroles de l'Écriture : « Comment êtes-vous devenue une vigne étrangère donnant des fruits amers, » jusqu'à cet endroit : « Vous demeurerez souillée devant moi dans votre iniquité, dit le Seigneur. » *Jérém.* ii, 21, 22.

« Dieu n'a point fait la mort et il ne se réjouit point dans la perte des vivants. Il a tout créé, afin que tout subsiste ; toutes les créatures étaient saines dans leur origine, il n'y avait en elles rien de contagieux et de mortel, et le règne des enfers n'était point alors sur la terre. » *Sap.* i, 13. Puis, m'avançant un peu plus loin, je trouve quelle a été la source de la mort : « C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde. » *Sap.* ii, 24. Dieu donc a créé

Cui manifestabit [al. manifestetur] ? utique non sibi, qui antequam fiant cuncta cognoscit; sed his qui cum illo venturi sunt, et propter puritatem mentis et corporis Agnum sequentur [al. sequantur], ostendet delicta in corde peccatoris expressa, ut resurgant iusti in gloriam, peccatores vero in opprobrium et confusionem eternam; a quibus liberet nos Deus resurgentes cum Christo Jesu, cui est gloria et imperium in sæcula seculorum. Amen.

HOMILIA DECIMA TERTIA.

De eo quod scriptum est : « Quomodo conversa es in amaritudinem, vitis aliena, » *Jerem.* ii, 21, 22, usque ad eum locum in quo ait : « Msculata es in conspectu meo in iniquitatibus tuis, dicit Dominus. »

« Deus mortem non fecit, neque delectatur in perditione viventium. Creavit enim non essent omnia, et salutares generationes mundi, nec est in eis venenum mortis, neque inferni regnum super terram. » *Sap.* i, 13. Deinde paulum ultra procedens reperio unde sit mors : « Invidia autem diaboli nos intravit in orbem terrarum. » *Sap.* ii, 24. Omnia igitur bona

Quod autem peccata nostra scribantur in pectore, ex his que sequuntur, intellige. Antequam peccatum faciam, nulla in corde meo peccati imago versatur; cum autem conscientia peccati imaginem sumperit, habeo formam illius, et semper ante oculos cordis mei delicti pompa depingitur.

Et siquidem esset peccatum meum atramento conscriptum, forsitan delerem illud; nunc autem conscriptum est in stylo ferreo, et in ungue adamantino, scriptum [al. sculptum] est super pectus cordis mei, ut mecum ad tribunal veniat, et compleatur illud quod a Christo prophetatum est : « Nihil absconsum, quod non manifestabitur, et nihil occultum quod non palam fiet. » *Math.* x, 26. Nudabitur pectoris mei conscientia, et aperto corde, videbuntur littera peccatorum, que in stylo ferreo, in ungue adamantino sculptæ sunt. Atque ita universa spectantium [al. peccantium] multitudo leget in pectore meo signatas imagines peccatorum : « Nihil enim absconsum [al. absconditum], quod non revelabitur. Et inter se invicem cogitationum accusantium sive defendentium. » *Rom.* ii, 15; et « Nolite autem tempus judicari, donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum et manifestet consilia cordium. » *1 Cor.* iv, 5.

toutes choses bonnes en nous et à cause de nous, et c'est notre volonté même qui a fait entrer en nous la malice et les péchés qui nous sont propres. De là vient que, dans la présente leçon, Dieu se plaint par la bouche du Prophète, et, en quelque sorte comme s'il l'ignorait, demande comment en certains hommes est devenue amère cette âme qu'il avait créée pleine de douceur : « Comment vous êtes-vous changée en une vigne étrangère portant des fruits amers ? » Cela revient à dire : J'ai fait des pieds sur lesquels tout homme doit marcher droit ; d'où vient que plusieurs sont boiteux ? J'ai fait tous les membres valides et sains ; d'où vient que je les vois chez beaucoup débiles et inutiles ? Ainsi, c'est l'âme, non-seulement du premier homme, mais de tout homme, qui a été faite à l'image et à la ressemblance de Dieu, *Genés.* 1, 26, et l'image de Dieu est plus ancienne que l'image de Satan, dont nous nous sommes revêtus plus tard à cause du péché. Par conséquent, nous ne devons négliger aucun effort, afin que, de même que par nos fautes nous

in nobis et propter nos condidit Deus, sed nosmetipsi malitiam atque peccata propria in nobis attraximus voluntate. Unde et in presentibus lectionibus per prophetam nunc queritur Deus, et quodammodo dubius inquit, quomodo in quibusdam amara sit anima, quam dulcem ipse considerat, et ait : « Quomodo conversa es in amaritudinem vitis aliena ? » Quod dicit tale est : Ego feci pedes, quibus ingrederetur mortale genus ; quia causa factum est ut clauderent plurimi ; Ego feci omnia membra valida atque integra ; quomodo video in multis debilia atque inutilia ? Itaque non solum primi hominis anima, sed et universarum ad imaginem et similitudinem Dei facta est, *Gen.* 1, 26, et antiquior est imago que Dei est, imagine Zabuli, quam postea nobis induimus ob peccatum. Unde debemus magnopere laborare, ut quomodo delinquentes portavimus imaginem terrestri, ita ad penitentiam conversi portemus ima-

(a) Hieronymus : et multiplicaveris tibi herbas poam : et tota hac Homilia, *ῥόζον*, non aliter verit, quam *poam* : at Hebraea habent *Jerem.* 11, 22, ubi id *LXX* reddiderunt *ῥόζον*, Hieronymus, *herbam borith*. Ita Malach. 1, 2, vertunt *LXX* *ῥόζον ὀλιγότονον*, Hieronymus, *herba fulgonum*. Quid sit multiflorum disputatur : alii smegma esse volunt, et quiddam detegendi facultate polleat, a *εσπυργα* ; Syrus exponit, *sulphur* ; alii saponem ; alii *στροβύλον*, herbam a Latinis lanarium dicitur ; sive radicum, alii herbam esse que saponaria appellatur, quaque expurganda et detegendis panis utuntur fallones. Verisimilium hoc est postrema sententia, quam tunc Hieronymus, in *Jerem.* 11, 22 : « Pro herba borith, inquit, quam nos ut in Hebraeo posita est, vertimus, *LXX* *ῥόζον*, et ad lavandas sordes canonem vim habet quam et nitrum. » Matthius Syriacus, in *Pandectis*, voce *Fulgonis* ; Saponaria *h. Jona*. Unde dubitandum minime est, quin cum *ῥόζον* *herbam* reddiderunt *LXX*, saponariam herbam intellexerint ; quam cum propria voce appellare non possent, generaliter *ῥόζον*, nuncuparunt ; utpote raris in detegendis vestibus tritissimum esset et notissimum. Theodoros, in hunc locum, *ῥόζον*, *τὴν ἀπὸ γῆς ἐφόδια ἔχουσαν ἰσχυράτα ὀσμῆς*, quod rubrum incensum significat. Usurpant quoque Arabes : Graeci reddunt, *εσπυργάρον*. Hinc Philo, in libro, *Περὶ τῶν ἰσχυρῶν ἁγίων*, quod Nom. Hebr. in *Exod.*, *Fua*, rubrum. Hieronymus, de Nom. Hebr. in *Exod.*, *Fua*, rubrum. Hieronymus, de Nom. Hebr. in *Exod.*, *Fua*, rubrum. Hieronymus, de Nom. Hebr. in *Exod.*, *Fua*, rubrum. Hieronymus, de Nom. Hebr. in *Exod.*, *Fua*, rubrum.

avons porté l'image terrestre, ainsi par notre retour à la pénitence nous portions l'image céleste, selon laquelle a été d'abord faite toute créature ; c'est parce qu'elle a été dégradée, que la parole divine réprimande ici les pécheurs : « Comment vous êtes-vous changée en une vigne étrangère portant des fruits amers ? J'avais pourtant planté cette vigne toute de vrai plant, pour qu'elle produisît du bon fruit. » Nous l'avons dit et je le répète pour qu'on le comprenne pleinement : Dieu a créé l'âme de l'homme bonne, mais elle s'est corrompue par sa faute propre, contre la volonté du Créateur : « Je vous avais pourtant plantée de vrai plant, pour que vous ne produisiez que du bon fruit ; je ne vous ai point plantée en partie de plant vrai et en partie de plant bâtard, mais toute de vrai plant. Comment se fait-il que, contrairement à ce que j'avais planté, vous produisiez des fruits amers, et que vous soyez devenue une vigne étrangère.

« Nous lisons après cela : « Alors même que vous vous laveriez avec du nitre et que vous

ginem celestis, ad quam et universa primum condita creatura est, ob culpam in malum conversionem nunc peccantes sermo corripit : ait : « Quomodo conversa es in amaritudinem vitis aliena ? Ego autem plantavi eam fructiferam, universam veram. » Et ante diximus, et nunc eadem plenius ut intelligatis, repetimus, quia Deus bonam plantavit hominis animam, sed ipsa vitio suo adversus Conditionis depravata sit voluntatem. « Ego autem plantavi te vitem fructiferam, universam veram ; » non ex parte veram et mendacem ex parte plantavi, sed universam veram. Quomodo contra plantationem meam conversa es in amaritudinem, et facta es vitis aliena ?

Post hæc sequitur : « Si abluta fueris nitro, et multiplicaveris tibi herbas poam (a), maculata es in conspectu meo in iniquitatibus tuis, dicit Dominus. » Ergone hoc arbitrandum est, quia anima peccatrix nitro conata sit purgare maculas suas, et

vous purifieriez avec une grande abondance d'herbe de borith, vous demeurerez toujours souillée devant moi dans votre iniquité, dit le Seigneur Dieu. » Qui pourrait penser que l'âme pécheresse s'est efforcée de laver avec du nitre les taches qui la déparent et qu'elle a pris l'herbe de borith, qui naît de la terre, pour tenter d'effacer les impuretés de ses péchés qui la souillent ? Est-ce bien là le sens de la parole divine : « Alors même que vous vous laveriez avec du nitre, et que vous vous purifieriez avec une grande abondance de borith, vous demeurerez souillée devant moi dans votre iniquité, dit le Seigneur ? » N'est-il pas plus vrai de croire que, les livres saints étant remplis d'une souveraine vertu, la parole de Dieu a la vertu souveraine et la force de purifier l'âme des vices, d'en laver les souillures et de lui rendre sa blancheur originelle ? « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants, » etc. *Hebr.* iv, 12. C'est ce qui nous a fait dire que la parole contient les remèdes des maladies de l'âme, qu'en elle est le nitre et qu'en elle est le borith qui emportent les souillures. Or, le nitre et le borith de la parole ne peuvent pas purifier toute sorte de péchés ; il en est qui n'admettent pas un traitement facile et qu'il ne suffit pas, pour les faire disparaître, de laver avec du nitre et du borith. Tel est le sens du texte actuel : « Alors même que vous vous laveriez avec du nitre et que vous vous purifieriez avec une grande abondance de borith, vous demeurerez souillée en

assumens poam, que oritur ex terra, immunditiam delictorum a se mundare contenderit ? Unde nunc ad eam loquitur sermo divinus : « Si abluta fueris nitro, et multiplicaveris tibi poam, maculata es in conspectu meo, in iniquitatibus tuis, dicit Dominus. » An id quidem verius existimandum est, quia ut sacra volumina omni virtute sunt plena, ita et Dei sermo omni virtute sit plenus, et habeat istiusmodi fortitudinem, que possit purgare vitia, et, sordibus defictis, ad colorem pristinum revocare ? « Virus est quippe sermo Dei et efficacis, et acutus super omnem glutinum utrinque acutum, » *Hebr.* iv, 12, et reliqua. Ex quibus diximus pro passionibus anime remedia habere sermonem, esse in eo nitrum, esse poam, quibus sordes abluantur. Neque vero omne peccatum nitro sermone et poa potest emundari, sed sunt aliqua delicta, que non indigeant facili curatione, nec ad nitrum et poam tantum abluta decedant. Sic nunc dicitur : « Si ablueris te nitro, et multiplicaveris tibi poam, maculata es in conspectu meo in iniquitatibus tuis, dicit Dominus. » Et quomodo sunt quedam vulnera que malagmatibus, et oleo, et alligaturis

ma présence dans vos iniquités, dit le Seigneur. » De même qu'il y a des blessures que les émollients et l'huile et les ligatures guérissent, tandis qu'il y en a d'autres dont il est dit : « Il n'y a ni onguents, ni huile, ni bandages à employer ; car votre terre est déserte et vos villes ont été dévorées par le feu ; » *Isa.* 1, 6, 7 ; de même il y a des péchés qui souillent l'âme, et contre lesquels il suffit d'un homme qui ait le borith et le nitre de la parole, tandis qu'il y en a d'autres que la vertu de cette parole ne saurait guérir, parce qu'ils sont plus que de simples souillures. C'est parce qu'il sait les différences des péchés que le Seigneur s'exprime ainsi par la bouche d'Isaïe : « Le Seigneur lavera (dans le sang) les souillures des enfants de Sion ; il purifiera au milieu d'eux les souillures et le sang par un esprit de justice et par un esprit brûlant ; » *Isa.* iv, 4 ; les souillures, par un esprit de justice ; le sang, par un esprit brûlant. Si, ayant péché, vous n'êtes que dégradé par la souillure du péché, le Seigneur lavera les souillures des fils et des filles de Sion et purifiera le sang au milieu d'eux ; mais si le péché est mortel, nous ne pouvons être purifiés par le nitre et le borith ; il faut l'esprit de justice, l'esprit de feu et de péne.

Peut-être aussi Jésus baptise-t-il dans l'Esprit et dans le feu ; *Luc.* m, 16 ; non qu'il baptise la même âme dans le Saint-Esprit et dans le feu ; mais le Saint est baptisé dans l'Esprit-Saint, et celui qui, après la Foi et le magistère de Dieu, est retourné au crime, est purifié par les tor-

reddunt pristinae sanitati, alia vero sunt istiusmodi, de quibus dicitur : « Non est malagma imponere, neque oleum, nec alligaturas ; sed terra vestra deserta, civitates vestre igne exusta ; » *Isa.* 1, 6, 7 ; sic sunt quedam peccata que animam sordidant, et indigent homine qui habeat poam nitricum sermonem, alia vero talia sunt, ut non possint supradicti sermonis virtute curari, neque enim sordibus comparantur. Ideo sciamus differentias peccatorum, per Isaiam Dominus dicit : « Lavabit Dominus sordes filiorum Sion (in sanguine). Emundabit de medio eorum spiritum iudicii et spiritu combustionis sordes et sanguinem. » *Isa.* iv, 4. Sordes spiritu iudicii, sanguinem spiritu combustionis. Si peccati et peccatorum sordo pollutus es, lavabit Dominus sordes filiorum et filiarum Sion et sanguinem emundabit de medio eorum. Si autem mortale peccatum est, non possumus nitro poaque mundari, sed spiritu iudicii, spiritu combustionis et poana.

Forsitan et Jesus baptizat Spiritu sancto et igne *Luc.* m, 16 ; non quia eundem in Spiritu sancto atque igne baptizet ; sed quia sanctus baptizet Spiritu

tures du feu. Heureux celui qui a reçu le baptême de l'Esprit-Saint, et qui n'a pas besoin du baptême du feu ! Malheureux et digne de toutes nos larmes, celui qui, après le baptême de l'Esprit, a besoin de passer par le baptême du feu ! Et pourtant l'un et l'autre a le baptême de Jésus ; car « il est sorti une verge de la racine de Jessé, et une fleur est montée de sa racine. » *Isa. xi, 1*, verge pour les pécheurs, fleur pour les justes. De même Dieu est appelé dans les Ecritures et feu qui consume et lumière ; *Hebr. xii, 29* ; *1 Joan. iii, 5* ; feu pour les pécheurs, lumière pour les saints ; et : « Heureux celui qui a part dans la première résurrection. » Quiconque a conservé le baptême de l'Esprit-Saint, est participant à la première résurrection ; mais quiconque est réservé pour la seconde résurrection, est un pécheur qui a besoin du baptême du feu, et que l'esprit brûlant purifie, afin que ce feu consume tout ce qu'il y aura en lui de bois, d'herbe et de paille. C'est pourquoi, quand nous voyons que c'est là ce qui nous attend après la mort, récitant avec soin les Ecritures ensemble, meublons-en nos cœurs, et consacrons nos efforts à vivre selon leurs préceptes, afin qu'avant le jour du départ, si faire se peut, nous soyons purifiés des souillures des péchés et nous méritions d'être pris avec les Saints, en Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

sancto, et is qui post fidem et magistrum Dei rursus ad scelera conversus est, cruciatu purgetur incendii. Beatus qui lavacrum accepit Spiritus sancti, et ignis lavacro non indiget ! Miserabilis autem et omni fletu dignus, qui (post lavacrum Spiritus) baptizandus est igni ! Utrumque siquidem habet baptismum Jesus : « Exiit namque virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendit ; » *Isa. xi, 1* ; virga peccatoribus, (flos justis). Sic Deus et ignis consumens et lumen in Scripturis dicitur, *Hebr. xii, 29* ; *1 Joan. iii, 5* : ignis peccatoribus, lumen sanctis ; et : « Beatus qui habet partem in resurrectione prima. » Si quis servaverit lavacrum Spiritus sancti, iste in resurrectionis prima parte communit. Si quis vero in secunda resurrectione servatur, iste peccator est, qui ignis indiget baptismi, qui combustionem purgatur, ut quicquid habuerit lignorum, feni, et stipulae, ignis consumat. Quamobrem cum talia post mortem nobis residere videamus, Scripturas diligenter simul recitantes, reponamus eas in cordibus nostris, et juxta earum vivere precepta nitamur, ut ante excessivis diem, si fieri potest, peccatorum sordibus emundati cum Sanctis valeamus assumi, in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen.

HOMÉLIE XIV.

Sur ce qui est écrit : « Et le Seigneur me dit aux jours du roi Josias, » jusqu'à cet endroit : « L'infidèle Israël a paru juste, si on la compare à la pécheresse Juda. » *Jérém. iii, 6-11*.

Il nous faut d'abord éclaircir la lettre de cette leçon, qui est des plus obscures, et ensuite, si le Seigneur en ouvre la voie à notre intelligence, parvenir à un sens plus élevé. Le livre des Rois rapporte qu'après la mort de Salomon, au temps de Roboam, les douze tribus se séparèrent : Jéroboam régna sur dix d'entre elles, qui s'appellèrent Israël, et Roboam resta à la tête des deux autres, qui portèrent le nom de Juda. Cette séparation du peuple dont l'histoire témoigne, subsiste encore de nos jours. On ne trouve aucun livre qui dise en quel lieu Israël et Juda ont été de nouveau réunis sous un même empire. Israël, le premier, tomba dans le péché, sous Jéroboam et ses successeurs, et ses crimes furent si grands que Dieu le livra à la captivité et qu'il est encore depuis lors en servitude chez les Assyriens. Juda, à son tour, tomba dans le péché, et il fut livré aux Babyloniens, mais non point jusqu'à ce jour : il fut livré, comme l'Ecriture l'atteste, pendant les soixante-dix années au sujet desquelles prophétisèrent Jérémie et Daniel. Si vous avez compris l'histoire qui est retracée dans les livres des Rois, reportez votre attention sur les paroles du Pro-

HOMILIA DECIMA QUARTA.

De eo quod scriptum est : « Et dixit Dominus ad me in diebus regis Josie. » *Jerem. iii, 10*, usque ad eum locum in quo ait : « Justificavit animum suum Israel a peccatrice Juda. » *Jerem. iii, 11*.

Ipsam primum lectionis sermonem, qui perobscurus est, debemus excutere, et postea, si Dominus dederit viam intelligendi, ad altiorum sensum venire. In Regum libro fertur historia, quae docet post Salomonis interitum, temporibus Roboam, duodecim tribus fuisse divisas : id est in decem tribus regnasse Jeroboam, et vocatas eas esse Israel ; duabus vero profuisse Roboam, et vocatas eas esse Judam. Quae discretio populi iuxta fidem libri, usque ad presentem diem permanet. Neque enim in aliquibus voluminibus invenitur ubi Israel et Juda sub uno rursus imperio redigerentur. Primus itaque peccavit Israel sub Jeroboam et caeteris successoribus ejus ; et tanta peccavit, ut a Deo traderetur captivitati, et serviret apud Assyrios usque ad presentem diem. Et Juda peccavit, traditusque est Babyloniis, non usque ad hodiernum diem, sed (ut Scriptura testatur) septuaginta annis, de quibus Jeremias prophetavit et Daniel. Si intelle-

phète, et vous reconnaîtrez qu'elles expriment le même sens. C'est une accusation contre Israël en ces termes : Le peuple de Juda, à la nouvelle qu'Israël avait été livré à la captivité à cause de ses péchés, n'a pas fait pénitence et n'est pas revenu à moi ; il a, au contraire, tellement entassé péchés sur péchés, qu'en comparant ses crimes à ceux d'Israël, celui-ci a paru plus juste. Le Prophète reçoit ensuite l'ordre de prêcher à Israël que, puisque Juda est devenu pire que lui, il doit se convertir au Seigneur, et qu'Israël et Juda doivent se réunir sous un même empire et retourner à leur ancienne concorde. Pour rendre tout cela plus évident, il faut citer les termes mêmes de l'Ecriture : « Le Seigneur me dit au temps du roi Josias : Avez-vous vu ce que m'a fait en me quittant la maison d'Israël ? » Dieu ne nomme pas Juda d'abord, mais Israël. « Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes et sous tous les arbres chargés de feuillage, et elle s'y est abandonnée à la fornication. Après qu'elle eut fait tous ces crimes, je lui ai dit : Revenez à moi, et elle n'est point revenue. Et la perfide Juda, » c'est-à-dire les habitants de Juda, a connu sa praevarication, c'est-à-dire le crime du peuple d'Israël ; elle « a vu » que j'avais repris « l'infidèle Israël » pour tous ses adultères, que je « l'avais répudiée et que je lui avais donné l'écrit de divorce. » J'ai renvoyé le peuple d'Israël et je l'ai chassé jusqu'en Assyrie, « je lui ai donné l'é-

crit de divorce, et la perfide Juda n'a point eu de crainte. » *Jérém. iii, 6-8*. Après ce châtement exemplaire d'Israël, répudiée par Dieu, recevant de lui l'écrit de divorce, Juda aurait dû se séparer de ses vices, et, corrigée par la punition des péchés d'autrui, redouter pour elle un sort semblable ; or, non contente de ne pas mettre un terme à ses égarements, elle a multiplié ses crimes, au point que, comparée à elle, Israël, qui avait été d'abord condamnée, a paru juste : « Je lui ai donné l'écrit de divorce, et sa sœur Juda, cette perfide, n'a pas eu de crainte ; elle s'en est allée, elle s'est corrompue elle-même, elle s'est prostituée à ce qui n'est rien, elle s'est corrompue avec la pierre et le bois. Et après toutes ces choses, la perfide Juda n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte. » *Jérém. iii, 9, 10*. Ce qu'avait fait Israël ne lui a pas donné la crainte qui l'aurait ramenée à moi de tout son cœur, et qui lui aurait fait faire une sincère pénitence, et se séparer du mensonge où elle perséverait. « Et le Seigneur me dit : Israël a justifié son âme, si on la compare à la perfide Juda. » *Jérém. iii, 11*. Les péchés d'Israël comparés aux crimes de Juda justifient en quelque sorte son âme. « Allez, et criez ces paroles vers l'Aquilon. » *Ibid. 12*. La lettre comprise, cherchons à pénétrer le sens mystique qu'elle renferme.

La vocation des Gentils et l'attente actuelle d'Israël commencèrent, comme l'attestent les

xisti historiam quae in Regum libro scripta est, considera verba prophetae, et videbis eundem exprimi sensum. Accusatur Israel et dicitur : Audiens congregatio Juda, quod ob peccata sua Israel traditus sit captivitati, non egit penitentiam, nec conversa est ad me ; sed in tantum peccata peccatis cumulavit, ut ad comparationem vitiorum ejus justior inveniretur Israel. Deinde propheta predicare jubetur ad Israel, ut quia Juda peior illo factus sit, converteretur ad Dominum, et Israel et Juda sub uno imperio futuros essent, et ad pristinum rediret concordiam. Quod ut planius fiat, ipsius Scripturae verba ponenda sunt : « Et dixit Dominus ad me in diebus regis Josie : Vidisti quod fecit mihi habitatio domus Israel ? » *Jerem. iii, 6, 7, 8* ? Non dixit Juda, sed prius Israel. « Abiit subitus omnem montem excelsum, et subitus omne lignum memorosum, et fornicata est illic ; et dixi, postquam fornicata est haec omnia : Convertere ad me, et non est conversa. Et audivit praevaricationem ejus, id est populi Israel, praevaricatrix Juda. Et viderunt, id est qui erant de Juda, quoniam de omnibus comprehensa est in quibus machabatur habitatio Israel. Dimisi eam et dedi ei libellum repudii. » Dimisi enim populum Israel, et eieci eos

In Assyrios : « Et dedi ei libellum repudii in manu ejus, et non timuit praevaricatrix Juda. » *Jerem. iii, 9*. Post tanta quae passa est Israel, dimissa a Deo, accipiens libellum repudii in manus suas, debuerat a vitio Juda converti, et per aliena peccata correpta, sibi similia praecavere ; quae non solum peccare non desuit, sed pristina scelera duplicavit, in tantum ut desuit, sed pristina peccata peccatis cumulavit, quae prius ad comparationem ejus congregatio Israel, quae prius fuerat ipsa damnata, sit justior : « Et dedi ei libellum repudii in manu ejus, et non timuit praevaricatrix Juda soror ejus, sed abiit, et fornicata est et ipsa, et facta est fornicatio ejus in nihilum, et machabatur facta est in lignum et lapidem ; et in his omnibus non est conversa ad me praevaricatrix Juda, ex toto corde suo, sed in mendaciam ; » *Ibid. 10* ; nec timuit ex his quae fecerat Israel, ut toto corde converteretur ad me, et deponeret mendaciam, in quo perseverabat, vero magis ageret penitentiam. « Et dixit Dominus ad me : Injustificavit animum suum Israel a praevaricatrice Juda. » *Ibid. 11*. Peccata Israel cum Jude vitio comparata justificant quodammodo animum ejus. « Vade et lege sermones istos ad Aquilonem. » *Ibid. 12*. Si intellexisti historiam, videamus quid in his sermo mysticus significet.

Apôtres, après qu'ils eurent fait cette déclaration aux synagogues : « La parole était envoyée vers vous ; mais puisque vous vous jugez indignes de la vie éternelle, nous nous en allons vers les nations. » *Act. xiii, 46.* Paul, à son tour, s'écria d'une voix inspirée : « Leur chute est devenue une occasion de salut aux Gentils, afin que l'exemple des Gentils leur donnât de l'émulation. » *Rom. xi, 11.* Ainsi la multitude des péchés de ce peuple fit que le Seigneur les abandonna et que l'espérance du salut vint à nous, qui étions étrangers aux testaments et à la rémission. D'où me viendrait, en effet, la grâce, à moi qui suis né je ne sais où hors de la terre sainte, de traiter maintenant des promesses, et de croire au Dieu des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, et en Jésus-Christ, afin que été annoncé par la voix de tous les Prophètes ? Si vous avez bien compris la distinction des deux peuples, Israël et celui des Gentils, entendez la transmigration d'Israël du peuple juif tout entier, et appliquez-lui cette sentence : « Je l'ai répudiée et je lui ai donné l'écrit du divorce ; » car Dieu a véritablement répudié le peuple d'Israël et lui a donné l'écrit du divorce, comme le confirme l'exemple qui suit. La loi de Moïse dispose que l'homme à qui sa femme a déplié, lui donnera l'écrit du divorce

Vocatio gentium, expectatio Israel, habuit exordium, ut testatur apostolus, post annuntiationem quam Judaeorum predicaverunt Synagogis : « Ad vos, » dicentes, « erat missa sermo ; sed quia indignos vos iudicatis aeterna vita, ecce manifestatio Dei ; Non templum, non victimae, non alius quilibet cultus voluminibus Legis expressus. Ejecti sunt de regionibus suis, atque ita dedit Dominus libellum repudii Israel. » Post eos, nos qui in Scripturis Judaei vocatur (Judaei autem propter tribum Juda, ex cuius Salvatore stirpe descendit) conversi sumus [al. *simus*] ad Dominum, et novissima nostra, quae utinam saltem in hoc tempore non completerent, similia futura sunt peccatis Juda, imo pejora. Et ut credas in consummatione saeculi deteriora nobis evenitura quam evenerunt Judaeis, audi Salvatorem in Evangelio predicantem : « Cum multiplicata fuerint iniquitates, refrigescet charitas multorum ; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit ; » *Matth. xxiv, 12* ; et in alio loco : « Fient [al. *faciet*] signa et prodigia in caelo et in terra, ad decipiendos, si fieri potest [al. *posset*], etiam electos ; » *Ibid. 24* ; tan-

(4) Hieronymus : Si intellexisti duos populos, Israel, et gentium ; sententiam retulit, a verbis discussit. Origenes paulo inferius : Είτα ήμεις Ιουδα, Ιουδα δὲ διὰ τὸν σωτήρα ἔξ Ιουδα φύλις ἀναβλάσκει, et homil. 9, ἀνάγει Ιουδα ήμεις, ἵσταν διὰ τὸν Χριστὸν, πρόθετον γὰρ οὗτι ἔξ Ιουδα ἀναβλάσκει ὁ Κόσμος ήμῶν. et homil. 16, ἀλλ' ἰὰν ἴδῃς τροπικῶς λεγόμενον τὸν Χριστὸν, μήποτε ἀμαρτία Ιουδα ήμῶν ἴσται, τὸν ποτεούτων ἰπὶ τὸν Χριστὸν τὸν ἐκ φύλις, Ιουδα. HUELIUS.

et la renverra, et qu'il lui sera permis alors d'en épouser une autre. Entendez d'après ce sens que les Juifs ont reçu l'écrit du divorce de la part du Seigneur, qui les a entièrement abandonnés. Où, en effet, sont maintenant chez eux les Prophètes ? où les signes et les miracles ? où est la manifestation de Dieu ? Plus de temple, plus de victimes, plus d'autre culte exprimé dans les livres de la Loi. Ils ont été chassés de leur patrie, et c'est ainsi que le Seigneur leur a donné l'écrit du divorce.

Après eux, nous qui sommes appelés les enfants de Juda dans les Ecritures, — enfants de Juda à cause de la tribu de Juda, de la race de qui est descendu le Sauveur, — nous avons été convertis au Seigneur, et notre fin, — plutôt à Dieu qu'elle ne s'accomplit pas du moins en ce temps ! — doit être semblable à celle qu'ont mérités les péchés de Juda, ou même pire qu'elle. Vous devez le croire, des maux plus terribles que ceux qui ont frappé les Juifs nous frapperont à la consommation des temps, puisque le Sauveur les annonce ainsi dans l'Evangile : « Après que les iniquités se seront multipliées, la charité d'un grand nombre se refroidira ; celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là seul sera sauvé ; » *Matth. xxiv, 12* ;... il y aura des signes et des prodiges dans le ciel et sur la

eam, et tunc viro licere ut alteram ducat. Juxta hunc sensum intelligere accipientes Judaeos libellum repudii, et omnino derelictos a Domino. Ubi enim jam apud eos propheta ? ubi signa virtutum ? ubi manifestatio Dei ? Non templum, non victimae, non alius quilibet cultus voluminibus Legis expressus. Ejecti sunt de regionibus suis, atque ita dedit Dominus libellum repudii Israel.

Post eos, nos qui in Scripturis Judaei vocatur (Judaei autem propter tribum Juda, ex cuius Salvatore stirpe descendit) conversi sumus [al. *simus*] ad Dominum, et novissima nostra, quae utinam saltem in hoc tempore non completerent, similia futura sunt peccatis Juda, imo pejora. Et ut credas in consummatione saeculi deteriora nobis evenitura quam evenerunt Judaeis, audi Salvatorem in Evangelio predicantem : « Cum multiplicata fuerint iniquitates, refrigescet charitas multorum ; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit ; » *Matth. xxiv, 12* ; et in alio loco : « Fient [al. *faciet*] signa et prodigia in caelo et in terra, ad decipiendos, si fieri potest [al. *posset*], etiam electos ; » *Ibid. 24* ; tan-

terre, pour tromper, s'il se peut, même les élus. » *Ibid. 24.* L'incrédulité sera si répandue dans tout le genre humain, que notre Sauveur, qui connaissait tout ce qui devait arriver, a dit : « Lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? » *Luc. xviii, 8.* Et certes, si l'on porte un jugement d'après la vraie foi, non d'après la multitude des croyants, si l'on a égard à la volonté et non pas au nombre, on reconnaîtra que, sur un si grand nombre d'Eglises, on trouverait difficilement un vrai fidèle. C'était le temps des véritables fidèles, lorsqu'avaient lieu les sacrifices des martyrs, lorsqu'après avoir suivi leurs sanglantes funérailles, tous nous revenions à l'Eglise pleins de tristesse et que les larmes voilaient tous les yeux, lorsqu'un seul même de la foi il fallait instruire les cathéchumènes en vue de la victoire du martyre, lorsque des femmes délicates et le sexe le plus faible demeuraient inébranlables jusque devant la mort. Alors vraiment se manifestaient des signes du haut du ciel, alors sortaient des prodiges de la terre ; alors ils étaient en petit nombre, sans doute, mais tous de vrais fidèles, marchant dans la voie étroite et difficile qui mène à la vie. Et maintenant que nous avons grandi en nombre, parce qu'il est difficile que les bons forment le plus grand nombre, et que la parole de Jésus, qui a dit : « Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, » *Matth. xx, 16*, ne saurait être mensongère, de tant d'hommes dont le nom promet la foi chrétienne, hélas !

taque incredulitas in universo humano genere futura est, ut Salvator noster (qui omnia quae sunt ventura cognoverat) loqueretur : « Putas veniens Filius hominis invenit fidem super terram ? » *Luc. xviii, 8* ? Vere eripit si iudicemus fidem et veritatem, non multitudinem, et respiciamus voluntatem hominum, non congregationem, videmus in tanto numero Ecclesiarum fidelem difficile reperiri. Tunc erant vere fideles, quando martyrum victimae ferebantur, quando cruentas exsequias proserenti, tristes ad Ecclesiam revertebamur, omnis erit multitudo ingentium, quando catechumeni in prima statim fide pro ferendo martyrio docebantur, quando muliercule et infirmiori [al. *infirmis*] sexus usque ad mortem manebat [al. *permanebat*] intrepidus. Tunc vere signa de caelo, tunc fiebant portenta de terra. Tunc erant pauci quidem, sed vere fideles, angustam et arctam ingredientiem viam quae ducit ad vitam. Nunc vero quando facti sumus plures, quia difficile est plures esse bonos, neque enim mentitur Jesus dicens : « Multi vocati, pauci autem electi, » *Matth. xx, 16*, ex tantis Christianam fidem pollicentibus pauci sane [al. *satis*] reperiantur qui habeant fidem et veritatem, et beatitudine digni sint.

il s'en trouve peu qui aient la foi et la vérité, et qui soient dignes de la béatitude !

Par conséquent, lorsque Dieu dit : J'ai répudié d'abord Israël à cause de ses péchés et je l'ai laissé dans l'exil, et Juda, quoiqu'il eût appris ce qui était arrivé à Israël, n'a pas voulu revenir à moi, il parle de nos péchés à nous, qui, à la lecture des châtimens infligés au peuple juif, ne nous écrions pas, pleins de crainte : « Puisque Dieu n'a pas épargné les rameaux naturels de l'arbre, à plus forte raison ne nous épargnera-t-il pas ? » Puisque Jésus-Christ, Dieu plein de clémence, a déraciné, comme il le méritait, ce peuple qui se faisait gloire d'être le bon olivier, issu de la racine des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, à plus forte raison sera-t-il sans compassion pour nous, si nous imitons les crimes d'Israël ! Voyez la bonté et la sévérité de Dieu tout ensemble. Il n'est pas bon seulement, et point sévère, ni seulement sévère et nullement bon. S'il n'était que bon, nous mépriserais sa bonté ; s'il n'était que sévère, le désespoir du salut, fruit des péchés que nous avons commis, nous précipiterait dans de nouveaux crimes. Maintenant donc, comme il sied à Dieu, car sa bonté est nécessaire pour le retour des hommes à la pénitence, et sa sévérité pour la répression du mal, d'être bon et sévère à la fois, voici comment il nous parle par la bouche du Prophète : « Vous avez vu ce qu'a fait contre moi toute la maison d'Israël, il faut entendre ici par Israël tout le peuple juif ; —

Si itaque dicit : Primum propter peccata dimisi Israel, et reliqui eum in comminationem [al. *comminationem*], Judas autem audiens ea quae acciderant Israel, noluit ad me converti, de nostris locuplet peccatis, qui legentes ea quae passus est populus Judaeorum, non timeamus, neque dicimus : « Si naturalibus ramis non pepercit, quanto magis nec nobis parcat Deus ? » Si illos gloriantes esse se olivam bonam, et de radice [al. *radicem*] patriarcharum Abraham, Isaac, et Jacob, Christus clementissimus Deus pro suo merito eradica vit, quanto magis neque nobis parcat, si similia fecerimus ? Vide benignitatem et severitatem Dei. Neque enim benignus tantum est, et non severus ; neque severus tantum, et non etiam benignus. Si benignus esset tantummodo, bonitatem ejus contemneremus ; si severus tantum, desperatio nos salutaris, propter peccata quae fecimus, precipitaret in vitam. Nunc vero quasi Deus, necessariam quippe habemus homines bonitate ejus ob penitentiam, et severitatem ob delicta, sique benignus est et severus, et loquitur ad nos per Prophetam dicens : « Vidisti quid fecit mihi habitatio domus Israel ? [Israel in presentis pro Judaeorum populo accipit] ; » abiit super omnem montem excel-

« La perle Juda n'a point eu de crainte, et elle s'en est allée, et elle s'est corrompue aussi elle-même. » Après la corruption dans laquelle était tombée Israël, Juda s'est corrompue à son tour. « Elle s'est prostituée à ce qui n'est rien, elle s'est prostituée à la pierre et au bois. » Quand nous péchons contre Dieu dans la dureté de notre cœur, nous ne faisons rien moins que nous prostituer à la pierre; quand nous péchons par entraînement à la volupté, nous nous abandonnons à la fornication sous les arbres chargés de feuilles. « Et après toutes ces choses, la perle Juda n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte. » Il n'y a pas : La perle Juda n'est point revenue à moi, et rien de plus; mais il y a : « La perle Juda n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte, » pour montrer que ceux qui se convertissent, si ce n'est point de tout leur cœur, se convertissent, non dans la vérité, mais dans le mensonge. C'est pourquoi, lisons les récits de l'Ancien Testament et les prophéties, et quand nous trouvons l'histoire d'un juste, imitons les actions par où il a été

« Et non timuit prævaricatrix Juda, sed [al. et] abiit, et fornicata est et ipsa. » Post fornicationem, in qua prius [al. prius] corruit Israel, fornicata est etiam Juda. « Et facta est fornicatio ejus in nihilum, et marchabatur in ligno [al. lignum] et lapide [al. lapidem]. » Quando peccamus duro contra Deum corde, nihil aliud facimus, nisi cum lapide fornicamur. Quando in voluptate peccamus, marchamur subitus omne lignum nemorosum. « Et in his omnibus non est conversa ad me prævaricatrix Juda ex toto corde suo, sed in mendacio. » Et nos conversi sumus ad Dominum; sed quia non ex toto corde conversi, dicitur : « Non est conversa ad me prævaricatrix Juda ex toto corde suo, sed in mendacio. » Neque vero ait : « Non est conversa ad me prævaricatrix Juda, et tacuit; sed : « Non est, inquit, conversa ad me prævaricatrix Juda ex toto corde suo, verum in mendacio, » ut ostenderet eos qui convertuntur, si non ex toto corde convertuntur, in mendacio non in veritate converti. Quapropter legamus Veteris Testamenti historias et prophetas, et si quos justificatos invenierimus, imitemur ea per que illi

(a) Ceterum in Ezechielum Græca ferunt sub Origenis nomine, que hinc loco valde sunt affinia : Οὗ πάντες οἱ ἐν αἰμαλώσει ἀπαθήσαντες εἰς Βαβυλῶνα διὰ τοῦ Ναβουχοδονόσορ, οὗ ἀμαρτίας εἰς Βαβυλῶνα ἦθον. Τὸ μὴ πλῆθος τοῦ λαοῦ οὐδ' ἀμαρτίας, οἱ δὲ ἐν αὐτοῖς δίκαιοι οὗ οἶον Δανιήλ, Ἀνανίας, Ἀζαρίας, Μισαήλ, Ἰεζεκιήλ, οὗτος, Ζαχαρίας, Ἄγγαλος, καὶ οἱ ἕτεροι. Καί μετ' ὀλίγα : Ἀγαθὸς ὁνὸς θεοῦ, καὶ κατέλαον τοὺς ἀμαρτωλοὺς, καὶ εἰς αἰμαλώσειαν παραδόσαν τοὺς μὴ δυναμένους εἶναι ἐν τῇ ἀγῆ τῇ διὰ τῆς ἀμαρτίας [ἀσυνέπαρακα γὰρ τάναντία] προσηρίας ἡμῶν πέμματα, μὴ τέλειος ἀποθήσει γίνονται οἱ ἀμαρτωλοὶ αἰμαλώσειαν γενόμενοι. Τῇ γὰρ βουλήσει τῆς ἀμαρτίας τῶν ἀμαρτωλῶν ἀπαθήσαντες εἰς Βαβυλῶνα, καὶ δίκαιοι μὴ γενομένοι κατ' αὐτοὺς, θεραπεύει οὐδέμητα τοὺς ἀμαρτωλοὺς γίνονται. Ἀρκετοὶ οὖν ἀνασώτητος τοῦτο, οὗ γὰρ ἀκράτητο ἔγκραταίμει παραδίδονται τοὺς ἀμαρτωλοὺς, ἀλλ' ἐπιπέπτεται αὐτοῖς διὰ τὸν ἄγιον αὐτοῦ, περὶ οὗν εἶπεν ὅτι ἕμετες ἔστε τὸ φῶς τοῦ κόσμου τοῦτου, καὶ τὸ

justifié. Lisons les Évangiles et tout le Nouveau Testament, lisons toutes les Epîtres de Paul, gravons-les dans nos cœurs et vivons d'après les préceptes divins, afin que l'écrit du divorce ne nous soit point remis et que nous devenions co-héritiers avec Jésus-Christ. Alors nous verrons que, la multitude des nations étant entrée dans l'Eglise, Israël sera sauvé dans les derniers temps, selon cette parole : « Lorsque la plénitude des nations sera entrée, tout Israël sera sauvé, et il n'y aura plus qu'un même troupeau et un seul pasteur. » Rom. xi, 25; Joan. x, 10, qui nous enseigne que le peuple de Dieu à l'envi glorifiera le Seigneur avec Jésus-Christ, à qui appartiennent l'empire et la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ici commencent les XIV Homélies sur Ezechiel.

HOMÉLIE I.

Quiconque est captif, ne souffre pas la captivité à cause de ses péchés. Lorsque toute la multitude des Juifs fut abandonnée de Dieu à

justificati sunt. Legamus Evangelia, et omne Novum Testamentum, legamus apostoli Pauli Epistolas universas, et scribamus in cordibus nostris, viventes juxta præcepta celestia, ut non tradatur et nobis libellus repudiij, sed coheredes [al. hæredes] efficiamur cum Christo Jesu, et videbimus quod plenitudine gentium Ecclesiam Dei introeunt, in novissimis Israel salvus erit, et fiet unus grex et unus pastor. » Rom. xi, 25; Joan. x, 10, docens in commune populum suum magnificare omnipotentem Dominum cum Christo Jesu, cui est gloria et imperium in sæcula seculorum. Amen.

Incipiunt Homilæ XIV in Ezechielem. (a)

HOMILIA I.

Non omniscap captivus est, propter peccata sustinet captivitatem. Nam cum omnibus multitudine Judæorum causa peccati derelicta fuerit a Deo, et captivitas

cause de son crime, et qu'ils supportèrent les maux de la captivité, après avoir été pris par Nabuchodonosor, rejetés de la Terre sainte et emmenés jusqu'au fond de la Babylonie, le petit nombre de justes qui étaient parmi le peuple furent captifs aussi, non pas en punition de leurs fautes, mais afin que les pécheurs qui furent accablés du joug de la servitude ne fussent pas dénués de tout secours. Supposons que les pécheurs ayant été emmenés à Babylonie, les justes fussent demeurés dans leur ancienne résidence; il s'en serait suivi que les pécheurs n'auraient jamais obtenu le remède à leurs maux. Aussi Dieu, élément et bon, et qui aime les hommes jusque dans les supplices qu'il inflige aux coupables, daigna-t-il mêler la compassion à sa visite même et ne pas accabler ces malheureux sous le poids d'une peine excessive. Tel est notre Dieu en toute circonstance, châtiant les prévaricateurs, mais, comme un père miséricordieux, mêlant la clémence aux afflictions. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à examiner ce qui advint à l'Égypte à l'occasion de la famine. Si Dieu n'avait voulu que faire périr les Égyptiens, et les punir par les tourments de sept années de famine, il aurait assurément accompli son dessein; et ni

tem sustinent comprehensa sit a Nabuchodonosor, atque ejecta de terra sancta in Babyloniam usque producta sit, pauci tamen justi qui erant in populo, non ob culpam suam sustulerunt captivitatem, sed ob id ne peccatores qui fuerant jugo captivitatis oppressi, omnino subsidium non haberent. Fingamus quippe peccatores in Babyloniam abductis, justos in antiquis finibus resedisse; fiebat ut nunquam peccatores remedium consequerentur. Disposuit igitur elemos et benignus, et hominum amator Deus inter supplicia quibus peccatores punit, etiam visitationi suæ miscere pietatem, nec immoderata poena miseris punire. Semper talis est Deus noster, excruciat nocentes, sed quasi plus patet tormentis clementiam sociat. Si autem vis agnoscere vera esse que dicimus, vide qui acciderit in Ægypto a fame. Si voluisset interficere tantum Ægyptios, et punire cruciatu, et septemanni fame, fecisset utique quod vulnérat; et nequam Joseph in Ægyptum descendisset, nec Pharaon vidisset somnium de his que Ægypto

Joseph ne fût descendu en Égypte, ni Pharaon n'eût vu le songe touchant ce qui devait arriver à ce pays, ni le grand-échanton n'eût fait voir au roi qu'il y avait un homme qui pouvait expliquer ce songe. Mais voyez ce qui a lieu : Dieu frappe en père, il est plein de compassion, non pas seulement pour Israël, mais aussi pour les Égyptiens, à cause de son infinie miséricorde, bien que ce soient ses ennemis. Et il est manifeste que l'action de la bonté de Dieu s'exerce sur eux, par la descente de Joseph en Égypte, par les songes qui avertissent Pharaon, par le conseil du grand-échanton faisant connaître l'interprète, par l'interprétation de Joseph sur les ressources de l'Égypte, en sorte que les fruits de la terre rassemblés au temps de l'abondance, ont raison de la disette pendant la famine qui suit. Par tout cela, il est évident que la colère du Créateur est exempte de cet excès que les hérétiques lui reprochent. J'aurais pu rapporter bien des témoignages à l'appui de mes paroles; mais, pour que je ne semble point m'écarter de mon sujet, j'abrége mon discours, mon sujet étant le commentaire de ce fait, que le peuple d'Israël fut emmené captif à cause de ses péchés.

Nul ne doit penser que les pécheurs livrés

fuerant eventura, nec regi fuisset ostensum a principe vinariorum, esse quemdam qui possit regi somnium interpretari. Nunc vero, ut cernis, Deus flagellat quasi pater, parit autem non solum Israel, verum et Ægyptiis, cum alieni sint ab eo, propter propriam mansuetudinem. Et manifestum est, quia boni Dei opus super eos exerceatur, dum Joseph descendit in Ægyptum, dum Pharaon somniis admonetur, dum principes vini interpretem indicat, dum interpres deserit vasa, atque ita ubertatis tempore frugibus congregatis posterioris famis penuria vincitur. Et quibus omnibus perspicuum est, non esse immoderatam iram, quod ab hereticis in Creatore reprehenditur. Poteramus quidem multas historias retexere ad hæc probanda que dixi; sed ne verbum a proposito recedere, compendium feci non solum. Propositum quippe mihi est explanare de eo, quod propter peccata sua captivus adductus sit populus Israel.

Et na forte aliquis arbitretur peccatores a Deo traditos ab eo ulterius non gubernari, et semel in

ἐλας τῆς γῆς, οὗ μόνον περὶ τῶν ἀποστόλων. Ἄλλὰ καὶ περὶ τῶν ἑρμηνευστικῶν. Non omnes qui a Nabuchodonosoro ducti sunt Babylonem in captivitatem, propter peccata Babylonem convenerunt; populi quidem vulgus ob peccata, non autem ii qui inter illos sanctitate præstabant, puta, Daniel, Ananias, Azarias, Misael, Ezechiel, de quo nunc sermo est, Zacharias, Aggeus et similes. Et paulo post : Deus cum bonus sit, et quando peccatores punit, et quando tradit in captivitatem eos qui propter peccata in terra sancta esse non possunt (contraria enim simul consistere nequeunt) prophetas una mittit, ne peccatores in captivitatem abducti omni prorius auxilio destituantur. Cum enim idcirco ducti in captivitatem fuissent, quod peccato tenerentur, si justi apud eos non fuissent, nulla peccatoribus fuisset curatio. Ineffabilis ergo charitatis istud est : non enim absolutis derelictos tradit peccatores, sed visitat eos per sanctos suos, de quibus dicitur : Vos estis lux mundi et sal terræ; quod non solum ad apostolos spectat, sed et ad eos qui illis similes sunt.